

Bordereau attestant l'exactitude des informations - TOURS - 3701 - Documents comptables (B-C)
- Dépôt le 10/07/2025 - 8239 - 1958 B 00012 - 584 800 122 - LA NOUVELLE REPUBLIQUE DU
CENTRE OUEST



VOTRE ALLIÉ AU QUOTIDIEN

2925008239

TRIBUNAL DE COMMERCE
DE TOURS

10 JUL. 2025

Me F. PRINTEMPS Greffier Associé

GREFFE - RCS

Olivier SAINT-CRICQ
Président du Directoire

*Certifié en forme
à l'original.*

GROUPE LA NOUVELLE REPUBLIQUE

COMPTES CONSOLIDÉS

Exercice clos le 31 décembre 2024



ORLÉANS VAL DE LOIRE

8, rue Claude Lewy
CS 40012
45073 Orléans cedex 2
Tel : 02 38 66 60 60
orleans@orex-france.com
www.orex-france.com

LAMOTTE-BEUVRON VAL DE FRANCE

13, avenue de l'Hôtel de Ville
41600 Lamotte-Beuvron
Tel : 02 54 88 49 22
lamotte@orex-france.com
www.orex-france.com



Inscrit au tableau de l'Ordre des Experts-Comptables de la région d'Orléans | SAS au capital de 1 570 000 € | RCS Orléans B414 866 483

Oliver SAINT-CHICQ
Président du District

11/11/11

Table des matières

États financiers	2
Bilan consolidé	2
Compte de résultat consolidé	4
Tableau de flux de trésorerie consolidé	5
Variations des capitaux propres	6
Faits marquants de l'exercice et comparabilité des comptes	7
Méthodes et principes de consolidation	7
Activité du groupe	7
Principes généraux	7
Définition du périmètre de consolidation	7
Variation du périmètre de consolidation	8
Règles et méthodes comptables	8
Notes annexes sur les postes du bilan	11
Annexe 1. Ecart d'acquisition	11
Annexe 2.1 Valeurs brutes des immobilisations corporelles et incorporelles	12
Annexe 2.2 Amortissement des immobilisations corporelles et incorporelles	13
Annexe 2.3 Dépréciation des immobilisations corporelles et incorporelles	13
Annexe 3.1 Valeurs brutes des actifs financiers	14
Annexe 3.2 Dépréciation des actifs financiers	15
Annexe 4. Stocks et en-cours	15
Annexe 5. Actif circulant	16
Annexe 6. Trésorerie nette	17
Annexe 7. Provisions	18
Annexe 8. Dettes financières	18
Annexe 9. Fournisseurs et comptes rattachés, autres dettes et régularisation	20
Notes annexes sur les postes du compte de résultat	21
Annexe 10. Chiffre d'affaires	21
Annexe 11. Charges de personnel	21
Annexe 12. Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions	21
Annexe 13. Produits financiers	22
Annexe 14. Charges financières	22
Annexe 15. Produits exceptionnels	22
Annexe 16. Charges exceptionnelles	23
Annexe 17. Charges d'impôts	23
Autres Informations	24
Effectifs	24
Engagements hors-bilan	24
Dettes garanties par des sûretés réelles	25
Rémunérations des commissaires aux comptes	25
Rémunération des dirigeants	25

États financiers

Bilan consolidé

Bilan actif consolidé	2024	2023
Immobilisations incorporelles	2 721 397	3 407 224
<i>Dont Ecart d'acquisition</i>	<i>119 048</i>	<i>279 756</i>
Immobilisations corporelles	5 721 527	5 959 156
Immobilisations financières	20 648 598	20 103 362
Titres mis en équivalence	767 323	972 360
Actif immobilisé	29 858 845	30 442 101
Stocks et en-cours	259 593	150 405
Clients et comptes rattachés	7 719 255	7 931 388
Autres créances et comptes de régularisation	5 539 149	6 362 407
<i>Dont Impôts différés Actif</i>		
Valeurs mobilières de placement	4 000 000	4 000 000
Disponibilités	9 297 033	7 844 332
Actif circulant	26 815 030	26 288 533
Total Actif	56 673 875	56 730 634

Bilan passif consolidé	2024	2023
Capital	5 316 181	5 316 181
Primes liées au capital	9 548 900	9 548 900
Réserves consolidées	2 694 398	2 805 400
Résultat net (Part du groupe)	1 912 779	(111 006)
Subventions d'investissement	615 474	635 552
Capitaux propres (Part du groupe)	20 087 732	18 195 027
Intérêts minoritaires	109 368	131 508
Total des capitaux propres	20 197 099	18 326 534
Autres fonds propres		
Ecart d'acquisition passif		
Provisions pour risques et charges	644 500	610 420
Provisions	644 500	610 420
Dettes financières	3 891 687	6 943 726
Fournisseurs et comptes rattachés	6 485 187	6 947 908
Autres dettes et comptes de régularisation	25 455 401	23 902 045
<i>Dont Impôts différés Passif</i>		
Dettes	35 832 275	37 793 679
Total Passif	56 673 875	56 730 634

Compte de résultat consolidé

Compte de résultat	2024	2023
Chiffre d'affaires	87 033 203	86 150 169
Autres produits d'exploitation	5 179 189	4 643 576
Achats consommés	(16 139 779)	(18 398 296)
Charges de personnel	(45 214 169)	(45 759 766)
Autres charges d'exploitation	(25 953 397)	(25 472 778)
Impôts et taxes	(1 311 737)	(1 116 981)
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions	(1 924 742)	(1 805 956)
Opérations en commun		19 710
Résultat d'exploitation avant dotations aux amort. et dép. EA	1 665 568	(1 740 323)
Dotations aux amort. et dépréciations des écarts d'acquisition	(160 708)	(192 850)
Résultat d'exploitation après dotations aux amort. et dép. EA	1 507 860	(1 933 173)
Résultat financier	785 820	513 667
Résultat exceptionnel	(258 226)	1 046 771
Impôts sur les résultats	60 222	275 232
Résultat net des entreprises intégrées	2 095 676	(97 503)
Résultat net des activités abandonnées		
Quote-part du résultat net des sociétés mises en équivalence	(205 037)	(25 893)
Résultat net de l'ensemble consolidé	1 890 639	(123 396)
Intérêts minoritaires	(22 140)	(12 391)
Résultat net (part du groupe)	1 912 779	(111 006)

Tableau de flux de trésorerie consolidé

	2024.12	2023.12
Résultat net total des entités consolidées	1 890 639	(123 396)
Dotations / Reprises aux amortissements, prov. et dépréciations	2 011 601	1 839 509
Élimination des plus ou moins values de cessions d'actifs	(19 919)	4 024
Élimination de la quote-part de résultat des sociétés MEE	205 037	25 893
Autres éléments sans incidence sur la trésorerie	(101 886)	(48 504)
Marge brute d'autofinancement	3 985 472	1 697 526
Variation du BFR lié à l'activité (provisions incluses)	1 843 153	(178 960)
FLUX NET DE TRESORERIE GENERE PAR L'EXPLOITATION (I)	5 828 625	1 518 566
Acquisitions d'immobilisations	(1 633 684)	(12 990 370)
Cessions d'immobilisations	31 733	4 791
Réduction des autres immobilisations financières	196 257	
Incidence des variations de périmètre		482 081
FLUX NET DE TRESORERIE GENERE PAR L'INVESTISSEMENT (II)	(1 405 693)	(12 503 498)
Émissions d'emprunts		5 201 504
Remboursements d'emprunts	(3 036 006)	(742 641)
Variation des subventions d'investissements	81 808	3 503
Dividendes reçus/versés de la société mère		(50 225)
Variation nette des concours bancaires	(16 033)	(726)
FLUX NET DE TRESO. GENERE PAR LES OPERATIONS DE FINANCEMENT (III)	(2 970 231)	4 411 415
INCIDENCE DES VARIATIONS DE CHANGE		
VARIATION DE FLUX TRÉSORERIE (I + II + III + IV)	1 452 701	(6 573 518)
Trésorerie : ouverture	11 844 332	18 417 849
Trésorerie : clôture	13 297 033	11 844 332

Variations des capitaux propres

Libellé	Capital	Primes liées au capital	Réserves	Auto- contrôle	Réserves de conversion groupe	Résultat net (Part du groupe)	Capitaux propres (Part du groupe)	Intérêts minoritaires
2022	5 316 181	9 548 900	3 664 322			(858 925)	18 404 792	
Affectation du résultat N-1			(858 925)			858 925		
Distribution/ brut versé								(50 225)
Résultat						(111 006)	(111 006)	(12 391)
Variations de périmètre								194 124
Subvention d'investissements							(98 762)	
Autres variations			3				3	
2023	5 316 181	9 548 900	2 805 400			(111 006)	18 195 027	131 508
Affectation du résultat N-1			(111 006)			111 006		
Résultat						1 912 779	1 912 779	(22 140)
Subvention d'investissements							(20 078)	
Autre			(4)				3	
2024	5 316 181	9 548 900	2 694 398			1 912 779	20 087 732	109 368

Faits marquants de l'exercice et comparabilité des comptes

Faits marquants de l'exercice

Le prix de vente des journaux La Nouvelle République et Centre Presse a été porté de 1,30 euro à 1,50 euro à compter du 2 janvier 2024 pour la vente magasin et à compter du 1^{er} février 2024 pour la vente par abonnement. Les deux précédentes augmentations de prix dataient de mai 2022 et mars 2020.

Aucun autre fait marquant ayant une incidence significative sur les comptes de l'exercice 2024 n'est à mentionner.

Changements de méthodes

Aucun changement de méthodes n'a été appliqué au cours de l'exercice.

Méthodes et principes de consolidation

Activité du groupe

L'activité du groupe s'articule principalement autour des axes suivants :

- La presse quotidienne régionale (La Nouvelle République, La Nouvelle République Dimanche, Centre Presse),
- Le multimédia et la TV locale,
- L'organisation d'événements et de salons et le conseil en communication,
- Les services numériques.

Principes généraux

Les comptes consolidés du groupe sont établis suivant le règlement ANC 2020-01 du 9 octobre 2020 homologué par arrêté du 29 décembre 2020 publié au Journal Officiel du 31 décembre 2020, pour les exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2021. Ce nouveau règlement supprime notamment la référence au principe de prédominance de la substance sur la forme et rend certaines méthodes comptables dorénavant obligatoires dans les comptes consolidés.

Conformément au paragraphe 201 du règlement CRC 99-02, les comptes consolidés ont été établis selon les principes comptables généraux énoncés par le code de commerce, et notamment en maintenant le principe de continuité d'exploitation.

L'exercice clos le 31 décembre 2024 a une durée de 12 mois, comme l'exercice précédent clos le 31 décembre 2023.

La date de clôture des comptes individuels de l'entreprise consolidante est identique à celles des entreprises consolidées.

Les comptes consolidés sont présentés en euros.

Définition du périmètre de consolidation

Les sociétés dans lesquelles le Groupe dispose, directement ou indirectement, du contrôle exclusif sont consolidées selon la méthode de l'intégration globale.

Les sociétés dans lesquelles le Groupe exerce, directement ou indirectement, un contrôle conjoint sont consolidées par intégration proportionnelle.

Les sociétés dans lesquelles le Groupe exerce, directement ou indirectement, une influence notable sont consolidées par mise en équivalence.

Les sociétés jugées non significatives sur les critères de chiffre d'affaires, de résultat net et de total du bilan, dont le développement prévisible est limité et dont l'activité n'est pas en synergie avec le Groupe ne sont pas consolidées.

Au 31 décembre 2024, le périmètre comprenait 12 sociétés, identiques à l'exercice précédent.

Société	N° Siren / Localisation	Méthode de consolidation		% de contrôle		% d'intérêt	
		2024	2023	2024	2023	2024	2023
La Nouvelle République du Centre-Ouest (NRCO)	584 800 122 Tours (37)	Consolidante	Consolidante	Consolidante	Consolidante	Consolidante	Consolidante
Société de Presse et d'Information (SDPI)	401 418 868 Poitiers (86)	IG	IG	100,00%	100,00%	100,00%	100,00%
NR Communication	414 679 423 Tours (37)	IG	IG	100,00%	100,00%	100,00%	100,00%
Presse Portage	350 458 428 Tours (37)	IG	IG	100,00%	100,00%	100,00%	100,00%
Touraine Télévision	483 679 361 Tours (37)	IG	IG	100,00%	100,00%	100,00%	100,00%
SCI des Basses Landes	410 190 102 Poitiers (86)	IG	IG	100,00%	100,00%	100,00%	100,00%
SCI Alfred de Musset	434 944 484 Tours (37)	IG	IG	100,00%	100,00%	100,00%	100,00%
SCI La Cour du capitole	498 800 762 Châteauroux (36)	IG	IG	100,00%	100,00%	100,00%	100,00%
SCI Château St Martin	439 025 966 Blois (41)	IG	IG	100,00%	100,00%	100,00%	100,00%
Puzzle Centre	322 668 138 Châteauroux (36)	IG	IG	100,00%	100,00%	100,00%	100,00%
Sora Logiciels	809 321 409 Tours (37)	IG	IG	50,00%	50,00%	50,00%	50,00%
Soparep	395 382 468 Saran (45)	MEE	MEE	28,69%	28,69%	28,69%	28,69%

Toutes sont intégrées globalement, à l'exception de SOPAREP mise en équivalence

Variation du périmètre de consolidation

Aucune variation de périmètre significative n'a eu lieu au cours de l'exercice.

Règles et méthodes comptables

Les comptes ont été arrêtés par le Directoire. Ils sont établis dans la perspective de la continuité d'exploitation et le principe de permanence des méthodes comptables a été respecté.

Ecart d'acquisition

L'écart d'acquisition déterminé lors de la première consolidation d'une société correspond à la différence entre le coût d'acquisition des titres et la quote-part de capitaux propres retraités de la société à la date de prise de contrôle.

Un écart d'acquisition positif représente l'excédent entre le coût d'acquisition et la quote-part de l'entreprise acquéreuse dans l'évaluation totale des actifs et passifs identifiés à la date d'acquisition. Les écarts d'acquisition positifs sont inscrits à l'actif dans le poste « Ecarts d'acquisition ». Les écarts d'acquisition positifs ne sont pas amortis, conformément à la possibilité offerte par l'article 231-11 du règlement ANC 2020-01.

Un écart d'acquisition négatif correspond généralement soit à une plus-value potentielle du fait d'une acquisition effectuée dans des conditions avantageuses, soit à une rentabilité insuffisante de l'entreprise acquise. Les écarts d'acquisition négatifs sont inscrits au compte de résultat en produits exceptionnels.

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations sont comptabilisées en application des règles issues du plan comptable général (CRC 99-03) et mises à jour par les règlements CRC 2002-10, CRC 2002-07 et CRC 2004-06 sur les actifs et leur dépréciation. Les immobilisations sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat, frais accessoires, hors frais d'acquisition et d'emprunt, déduction faite des rabais, remises ou ristournes obtenus) ou à leur coût de production.

- Les fonds de commerce sont représentatifs de la valeur économique des titres de presse et ne font pas l'objet d'amortissement. Toutefois, à la clôture de chaque exercice, le groupe La Nouvelle République s'assure que la valeur nette de ces actifs incorporels reste inférieure à leur valeur recouvrable. Cette dernière est approchée conformément aux pratiques du secteur soit, pour les titres de presse, sur la base de la diffusion payante du titre et de la valeur du lecteur.
- Les immobilisations incorporelles et corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition, compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens. Les éléments d'actif font l'objet de plans d'amortissement déterminés selon la durée et les conditions probables d'utilisation des biens généralement admis dans la profession. La méthode d'amortissement retenue est la méthode linéaire et les durées d'amortissement retenues sont les suivantes :

- Frais d'établissement	1 an
- Logiciels	1 à 5 ans
- Logiciels ERP	10 ans
- Plateforme numérique	4 ans
- Structure des constructions	40 ans
- Composants des constructions	20 ans
- Structure des rotatives	25 ans
- Composants des rotatives	10 ans
- Matériels industriels	3 à 10 ans
- Installations et agencements	10 ans
- Matériels de transport	4 à 5 ans
- Matériel de bureau	4 à 5 ans
- Matériel informatique	5 ans
- Mobilier	10 ans

- Dépréciation des actifs immobilisés : Les actifs immobilisés et les autres immobilisations incorporelles, sont soumis à des tests de dépréciation si des indices de perte de valeur tangibles existent en cours d'exercice ou à la clôture. Une provision pour dépréciation est constatée dans le cas où leur valeur d'utilité pour le Groupe devient inférieure à leur valeur comptable.

Immobilisations financières

Elles comprennent principalement des prêts, cautionnements et autres créances, ainsi que des titres de participation non consolidés. Une dépréciation est constituée si leur valeur d'utilité pour le Groupe devient inférieure à leur valeur comptable.

Les titres de participation sont inscrits au bilan à leur coût d'acquisition. Cette valeur est comparée en fin de période à la valeur d'usage de ces mêmes titres après prise en compte de la quote-part de capitaux propres correspondant à la participation, des perspectives de rentabilité, de la position sur le marché et, le cas échéant, de leur valeur en bourse.

Stocks

Les stocks sont évalués à leur coût d'acquisition constitué du prix d'achat et des frais accessoires.

Une dépréciation des stocks est constatée lorsque la valeur brute s'avère supérieure à la valeur de réalisation des éléments en stocks.

Créances clients et autres créances

Les actifs circulants sont comptabilisés à leur valeur nominale. Une provision est constituée lorsqu'une perte apparaît comme probable ; la charge est considérée comme normale et courante à l'exception de dépréciations qui présentent un caractère exceptionnel du fait de leur contexte ou de leur montant.

Subventions d'investissements

En application du règlement ANC 2020-01, les subventions d'investissement sont maintenues en capitaux propres et font l'objet d'un étalement dans le temps.

Contrats de location financement

Le groupe applique la méthode préférentielle prévue dans le règlement 99-02 (paragraphe 300) du comité de la réglementation comptable. Les contrats de location financement dont le montant est jugé significatif sont retraités selon les modalités identiques à une acquisition à crédit pour leur valeur d'origine. Les amortissements sont conformes aux méthodes et taux précités et l'incidence fiscale de ce retraitement est prise en compte. Par opposition aux contrats de location financement, les contrats de location simple sont constatés au compte de résultat sous forme de loyers.

Impôts différés

Le Groupe constate les impôts différés selon la méthode du report variable sur les différences entre valeurs comptables et fiscales des actifs et passifs du bilan. Les impôts différés, comptabilisés au taux d'impôt applicable à la date d'arrêté des comptes, sont ajustés pour tenir compte de l'incidence des changements de la législation fiscale française et des taux d'imposition en vigueur.

Des impôts différés actif sont constatés au titre des différences temporelles déductibles, des pertes fiscales et des reports déficitaires. Un actif d'impôt différé afférant à des reports déficitaires est constaté lorsqu'il est probable que l'entité fiscale concernée pourra les récupérer grâce à l'existence d'un bénéfice imposable attendu.

Les impôts différés sont inscrits à l'actif ou au passif en position nette par entité fiscale.

Provisions pour risques et charges

Une provision est comptabilisée dès lors qu'il existe à l'encontre de la société une obligation (légale, réglementaire ou contractuelle) résultant d'événements antérieurs, lorsqu'il est probable ou certain qu'elle engendrera une sortie de ressources sans contrepartie au moins équivalente, et que le montant peut être évalué de façon fiable.

Le montant constaté en provision représente la meilleure estimation du risque à la date d'établissement du bilan consolidé. Les provisions sont présentées à leur valeur nominale non actualisée.

Notes annexes sur les postes du bilan

Annexe 1. Ecart d'acquisition

Libellé	2023	2024	Entrées de périmètre	Sorties de périmètre	Dotation	Ecart de conversion	Variations de périmètre	Autres variations
Ecart d'acquisition	2 047 548	2 047 548						
Amortissements des écarts d'acquisition	(1 767 792)	(1 928 500)			(160 708)			
Valeur nette	279 756	119 048			(160 708)			

Les écarts d'acquisitions sont affectés aux entités suivantes :

Libellé	Brut	Amort.	Dépré.	Net
Ecart d'acquisition	2 047 548	(1 928 500)		119 048
Partenaires				
PUZZLE CENTRE	1 928 500	(1 928 500)		
SORA LOGICIELS	119 048			119 048

Au regard des conditions d'exploitation de la société SORA LOGICIELS, aucun indice de perte de valeur n'a été relevé. A ce titre, aucun test de dépréciation et aucune dépréciation n'ont été constatés sur cet écart d'acquisition actif.

Annexe 2.1 Valeurs brutes des immobilisations corporelles et incorporelles

Libellé	2023	2024	Augmentati. (Inv,Emp)	Diminution (Cess, Remb.)	Ecart de conversion	Variations de périmètre	Autres variations
Concessions, brevets et droits similaires, brevets, licences	8 339 975	8 628 846	93 500				195 370
Droit au bail	72 840	72 840					
Fonds commercial	4 960 691	4 960 691					
Autres immobilisations incorporelles	1	1					
Ecart d'acquisition	2 047 548	2 047 548					
Immobilisations incorporelles en cours	22 340						(22 340)
Immobilisations incorporelles	15 443 395	15 709 926	93 500				173 030
Terrains	831 707	831 707					
Agencements et aménagements de terrains	563 012	584 720	8 170	(6 975)			20 312
Constructions	21 141 711	21 225 490	83 779				
Installations techniques, matériel & outillage	25 817 260	25 864 785	102 489	(54 964)			
Autres immobilisations corporelles	3 890 441	4 020 383	264 049	(134 640)			533
Matériel informatique	288 666	288 666					
Immobilisations corporelles en cours	275 963	578 686	496 799				(194 075)
Immobilisations corporelles	52 808 759	53 394 436	955 287	(196 579)			(173 030)
Total	68 252 154	69 104 362	1 048 787	(196 579)			
Crédit-Bail (Liasse)	771 061	288 666					

Les fonds commerciaux correspondent aux fonds suivants :

▪ SDPI (Titre « Centre Presse ») :	4 953 831 euros
▪ Presse Portage :	6 860 euros
▪ TOTAL :	4 960.691 euros

Annexe 2.2 Amortissement des immobilisations corporelles et incorporelles

Libellé	2023	2024	Dotation	Reprise	Ecart de conversion	Variations de périmètre	Autres variations
Amortissements concessions, brevets & droits similaires	(7 038 636)	(7 418 285)	(379 649)				
Amortissements fonds commercial							
Amortissements des écarts d'acquisition	(1 767 792)	(1 928 500)	(160 708)				
Amortissements des immobilisations incorporelles	(8 806 428)	(9 346 785)	(540 357)				
Amort. sur agencements et aménagements de terrains	(420 096)	(447 428)	(34 307)				6 975
Amortissements des constructions	(18 929 429)	(19 222 002)	(292 574)				
Amortissements install tech. matériel & outill.	(23 759 456)	(24 198 197)	(493 370)				54 629
Amortissements des autres immobilisations corp.	(3 496 666)	(3 534 761)	(170 403)				132 307
Amortissements du matériel informatique	(243 957)	(270 521)	(26 564)				
Amortissements des immobilisations corporelles	(46 849 603)	(47 672 910)	(1 017 217)				
Amortissements sur actif immobilisé	(55 656 031)	(57 019 694)	(1 557 575)				193 911
Crédit-Bail (Liasse)	(726 351)	(270 521)					

Annexe 2.3 Dépréciation des immobilisations corporelles et incorporelles

Libellé	2023	2024	Dotation	Reprise	Ecart de conversion	Variations de périmètre	Autres variations
Dépréciations droit au bail	(72 840)	(72 840)					
Dépréciations sur fonds commercial	(3 156 904)	(3 568 904)	(412 000)				
Dépréciations des immobilisations incorporelles	(3 229 744)	(3 641 744)	(412 000)				
Dépréciations sur actif immobilisé	(3 229 744)	(3 641 744)	(412 000)				

L'application de l'approche présentée au paragraphe « Règles et méthodes comptables » conduit à constater les dépréciations suivantes :

- SDPI (Titre « Centre Presse ») : 3 564 331 euros
- Presse Portage : 4.573 euros
- TOTAL : 3.568.904 euros

Annexe 3.1 Valeurs brutes des actifs financiers

Libellé	2023	2024	Augmentation	Diminution	Variation de la situation nette MEE	Ecart de conversion	Variations de périmètre	Autres variations
Titres de participation	105 230	109 393	13 310	(9 147)				
Titres immobilisés (non courants)	12 000 000	12 000 000						
Titres immobilisés (courants)	234 788	234 788						
Prêts	2 367 605	2 386 206	134 112	(115 511)				
Dépôts et cautionnements versés	128 245	127 427	2 429	(3 247)				
Autres créances immobilisées	5 409 733	5 940 968	608 735	(77 500)				
Compte d'ajustement (IG haut de bilan)	0	0						
Immobilisations financières	20 245 601	20 798 782	758 586	(205 404)				
Titres mis en équivalence	972 360	767 323			(205 037)			
Actifs financiers	21 217 960	21 566 105	758 586	(205 404)	(205 037)			

Les titres mis en équivalence concernent exclusivement la participation du groupe au sein de la société SOPAREP. La valeur des titres mis en équivalence de la société SOPAREP intègre l'écart d'évaluation constaté historiquement des titres de presse détenus par la société SOPAREP et ses filiales. Cet écart d'évaluation concerne le titre de presse La République du Centre pour une valeur nette de 4 933 000 euros.

En effet, l'application à la clôture de l'exercice de la méthode de valorisation des titres de presse telle que présentée à la note « Règles et méthodes comptables » a fait apparaître une valeur d'inventaire inférieure à la valeur recouvrable de ces actifs incorporels. Aussi, une dépréciation a été constatée sur ces actifs pour un montant de 3.780.500 euros dont 1.290.500 euros constatés au titre de l'exercice.

Les titres de participation concernent principalement les entités suivantes non consolidées au 31 décembre 2024 :

Entités	Valeur brute	Valeur nette	% de détention
Sofinloire	5 000	5 000	50,00 %
Territoires TV	25 000	25 000	25,00 %
Gama	39 800	12 082	20,00 %
SAS Dans Nos Cœurs	29 810	29 810	19,47 %
CFPP	4 349	4 349	5,71 %
Autres	5 434	5 434	
TOTAL	109 393	97 567	

Le Groupe La Nouvelle République exerce une influence notable sur la société SOFINLOIRE. Néanmoins, au vu du résultat et des capitaux propres de la société au 31 décembre 2024, sa mise en équivalence n'aurait pas eu d'incidences significatives sur les comptes consolidés de l'exercice 2024 du Groupe La Nouvelle République.

La société GAMA a été créée au cours de l'exercice 2012. Cette société n'a pas été intégrée au périmètre de consolidation compte tenu de l'absence d'influence notable sur cette entité.

La société TERRITOIRES TV a été constituée le 23 septembre 2020. Elle a pour activité principale la production et la diffusion de programmes télévisuels.

Les autres titres immobilisés correspondent principalement à des obligations pour une valeur de 2 000 000 euros et des bons à moyen terme pour un montant de 10 000 000 euros.

Les prêts d'un montant de 2 386 206 euros concernent principalement les cotisations Effort Construction versées sous forme de prêt aux organismes collecteurs pour une valeur de 2 370 960 euros.

Les autres immobilisations financières correspondent à des comptes à terme pour une valeur de 5 000 000 euros et aux divers dépôts et cautionnements versés.

Annexe 3.2 Dépréciation des actifs financiers

Libellé	2023	2024	Dotation	Reprise	Ecart de conversion	Variations de périmètre	Autres variations
Titres de participation	(19 772)	(19 772)					
Titres immobilisés (courants)	(107 222)	(115 168)	(7 946)				
Prêts	(15 245)	(15 245)					
Dépréciations sur immobilisations financières	(142 239)	(150 184)	(7 946)				
Dépréciations sur actif financier	(142 239)	(150 184)	(7 946)				

Annexe 4. Stocks et en-cours

Libellé	2024			2023		
	Brut	Dépréciations	Net	Brut	Dépréciations	Net
Stocks M, fournitures et aut. Approvisionnements	259 593		259 593	150 405		150 405
En-cours de biens						
En-cours de services						
Produits intermédiaires finis						
Stocks de marchandises						
Stocks et en-cours	259 593		259 593	150 405		150 405

Annexe 5. Actif circulant

Libellé	2024			2023		
	Brut	Provisions	Net	Brut	Provisions	Net
Clients et comptes rattachés part < 1 an	8 108 981	(389 726)	7 719 255	8 281 044	(349 655)	7 931 388
Clients et comptes rattachés	8 108 981	(389 726)	7 719 255	8 281 044	(349 655)	7 931 388
Avances et acomptes versés sur commandes	878 966		878 966	978 490		978 490
Créances sur personnel & org. Sociaux part < 1 an	83 972		83 972	89 665		89 665
Créances fiscales hors IS part < 1an	2 697 716		2 697 716	3 134 785		3 134 785
Etat Impôt sur les bénéfices part < 1an	604 645		604 645	801 897		801 897
Comptes courants part < 1an	611 738	(18 360)	593 378	657 020	(18 360)	638 660
Autres créances part < 1an	128 291		128 291	155 045		155 045
Compte d'ajustement (intragroupe bas de bilan)				1		1
Charges constatées d'avance part < 1 an	552 182		552 182	563 866		563 866
Autres créances et comptes de régularisation	5 557 510	(18 360)	5 539 150	6 380 767	(18 360)	6 362 407
Clients et autres créances	13 666 491	(408 086)	13 258 405	14 661 810	(368 015)	14 293 795

Libellé	2024	< 1 an	+ 1 an
Clients et comptes rattachés part < 1 an	8 108 981	8 108 981	
Clients et comptes rattachés	8 108 981	8 108 981	
Avances et acomptes versés sur commandes	878 966	878 966	
Créances sur personnel & org. Sociaux - part < 1 an	83 972	71 146	12 826
Créances fiscales hors IS- part < 1an	2 697 716	2 697 716	
Etat Impôt sur les bénéfices - part < 1an	604 645	283 249	321 396
Comptes courants - part < 1an	611 738	356 738	255 000
Autres créances part < 1an	128 291	128 291	
Charges constatées d'avance part < 1 an	552 182	552 182	
Autres créances et comptes de régularisation	5 557 510	4 968 288	589 222
Actif circulant	13 666 491	13 077 269	589 222

Annexe 6. Trésorerie nette

Libellé	2023	2024
Trésorerie active nette	11 844 332	13 297 033
VMP - Equivalents de trésorerie	4 000 000	4 000 000
Disponibilités	7 790 237	9 153 402
Intérêts courus non échus s/ dispo.	54 096	143 631
Concours bancaires (trésorerie passive)	(16 033)	
Trésorerie à court terme	11 828 299	13 297 033
Trésorerie à long terme		
Trésorerie nette	11 828 299	13 297 033

Le tableau des flux de trésorerie est présentée page 5.

Annexe 7. Provisions

Libellé	2023	2024	Dotation	Reprise	Ecart de conversion	Variations de périmètre	Autres variations
Autres provisions pour risques < 1 an	330 100	376 100	46 000				
Autres provisions pour charges < 1 an	280 320	268 400	3 000	(14 920)			
Provisions	610 420	644 500	49 000	(14 920)			

Les provisions pour risques et autres charges concernent, à la clôture de l'exercice :

- des litiges civils et commerciaux pour 517.100 euros ;
- la provision pour médailles du travail pour 127.400 euros.

Annexe 8. Dettes financières

Libellé	2023	2024	Augmentation (Inv,Emp)	Diminution (Cess, Remb.)	Ecart de conversion	Variations de périmètre	Autres variations
Emprunts auprès établis. de crédit - courant	6 868 580	3 882 077		(2 986 503)			
Dépôts et cautionnements reçus	3 677	3 493		(184)			
Intérêts courus sur emprunts	55 300	5 981		(49 319)			
Dettes Participations des salariés	136	136					
Concours bancaires (dettes)	16 033						(16 033)
Dettes financières	6 943 726	3 891 687		(3 036 006)			(16 033)
<i>Dont immobilisations en crédit-bail</i>	<i>46 899</i>	<i>19 881</i>					

Libellé	2024	< 1 an	>1 an<5 ans	Au-delà
Emprunts auprès établis. de crédit - part < 1 an	3 882 077	1 282 102	2 599 975	
Dépôts et cautionnements reçus	3 493	3 493		
Intérêts courus sur emprunts	5 981	5 981		
Dettes Participations des salariés	136	136		
Dettes financières	3 891 687	1 291 712	2 599 975	

Les emprunts et dettes financières comprennent principalement les éléments suivants :

- les emprunts auprès des établissements de crédit concernent les emprunts bancaires « classiques » toujours en cours à la clôture de l'exercice ainsi que les Prêts Garantis par l'Etat (PGE) souscrits par le Groupe La Nouvelle République au cours de l'exercice précédent ;
- trois emprunts de PGE de 2 500 000 euros chacun ont été souscrits auprès de la Caisse d'Epargne-Loire Centre, du CIC Ouest et du Crédit Agricole Centre France. Ces emprunts ont été remboursés partiellement à leur date de mise en remboursement. A la clôture de l'exercice, le capital restant dû des trois emprunts s'élève à 664 251 euros. Pour rappel, ces emprunts bénéficient de la garantie de l'Etat à hauteur de 90 % de l'encours et des frais accessoires prévue par la loi n°2020-289 du 23 mars 2020 ;
- trois Prêts Garantis par l'Etat (PGE résilience) pour un montant total de 5 000 000 euros ont été souscrits en 2023 auprès de la Caisse d'Epargne Loire Centre, du CIC Ouest et de la Banque Populaire Val de France. A la clôture de l'exercice, le capital restant dû des trois emprunts s'élève à 2 763 509 euros. Ils bénéficient de la garantie de l'Etat prévue par la loi n°2020-289 du 23 mars 2020 modifiée.

Aucune dette financière ni aucun emprunt n'est assorti de covenant.

Annexe 9. Fournisseurs et comptes rattachés, autres dettes et régularisation

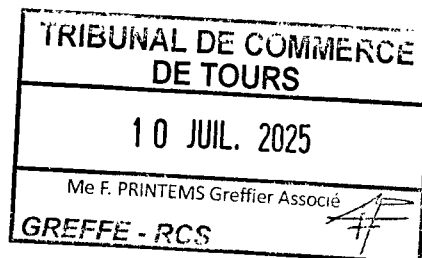
Libellé	2023	2024
Dettes fournisseurs part < 1 an	6 597 245	6 485 187
Dettes fournisseurs	6 597 245	6 485 187
Avances acomptes reçus sur commandes	391 512	487 759
Dettes sociales part < 1 an	11 238 519	11 481 886
Dettes fiscales (hors IS) part < 1 an	4 113 566	4 028 192
Comptes courants groupe part < 1 an	5 358	49 762
Dettes s/ acquis, d'actifs part < 1 an	95 454	269 143
Autres dettes part < 1 an	170 856	248 267
Intérêts courus sur dettes	7 107	1 121
Produits constatés d'avance part < 1 an	8 230 337	8 889 271
Autres dettes et comptes de régularisation	24 252 708	25 455 401
Dettes fournisseurs, autres dettes et comptes de régularisation	30 849 953	31 940 587

Libellé	2024	< 1 an	1 an<=5 ans	Au-delà
Dettes fournisseurs part < 1 an	6 485 187	6 485 187		
Dettes fournisseurs	6 485 187	6 485 187		
Avances acomptes reçus sur commandes	487 759	487 759		
Dettes sociales part < 1 an	11 481 886	11 481 886		
Dettes fiscales (hors IS) part < 1 an	4 028 192	4 028 192		
Comptes courants groupe part < 1 an	49 762	49 762		
Dettes s/ acquis, d'actifs part < 1 an	269 143	269 143		
Autres dettes part < 1 an	248 267	248 267		
Intérêts courus sur dettes	1 121	1 121		
Produits constatés d'avance part < 1 an	8 889 271	8 889 271		
Autres dettes et comptes de régularisation	25 455 401	25 455 401		
Dettes fournisseurs, autres dettes et comptes de régularisation	31 940 587	31 940 587		

...

2925008239

S.A.S. WOLFF & ASSOCIES



AUREO

Olivier SAINT-CRICQ
Président du Directoire

*Certifié conforme
à l'original*

La Nouvelle République du Centre-Ouest

Exercice clos le 31 décembre 2024

**Rapport des commissaires aux comptes
sur les comptes consolidés**

S.A.S. WOLFF & ASSOCIES
19, boulevard Berthelot
63400 Chamalières
S.A.S. au capital de 37 000 €
479 908 949 R.C.S. Clermont-Ferrand

Commissaire aux Comptes
Membre de la compagnie
régionale de Lyon-Riom

AUREO
56, avenue Marcel Dassault
37200 Tours
S.A.S. au capital de 48 825 €
410 473 177 R.C.S. Tours

Commissaire aux Comptes
Membre de la compagnie
régionale de Versailles et du Centre

19

RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LES COMPTES CONSOLIDÉS

Exercice clos le 31 décembre 2024

À l'Assemblée Générale de la société La Nouvelle République du Centre-Ouest,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes consolidés de la société La Nouvelle République du Centre-Ouest relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2024, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes consolidés sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine, à la fin de cet exercice, de l'ensemble constitué par les personnes et entités comprises dans la consolidation.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes consolidés » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1^{er} janvier 2024 à la date d'émission de notre rapport.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L.821-53 et R.821-180 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes consolidés de l'exercice.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes consolidés pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes consolidés pris isolément.

Le paragraphe « Règles et méthodes comptables » de l'annexe des comptes consolidés fait référence aux méthodes d'évaluation retenues pour les fonds de commerce. Dans le cadre de la justification de nos appréciations, nous avons examiné les modalités ainsi que les hypothèses relatives à la mise en œuvre de ces évaluations. Nous nous sommes assurés du caractère raisonnable des estimations retenues et avons vérifié que les notes concernées de l'annexe des comptes consolidés donnent une information appropriée.



Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires des informations données dans le rapport sur la gestion du groupe du directoire.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur leur sincérité et leur concordance avec les comptes consolidés.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes consolidés

Il appartient à la direction d'établir des comptes consolidés présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes consolidés ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes consolidés, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes consolidés ont été arrêtés par le Directoire.

Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes consolidés

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes consolidés. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes consolidés pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.821-55 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, les commissaires aux comptes exercent leur jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- ils identifient et évaluent les risques que les comptes consolidés comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'ils estiment suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne;
- ils prennent connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;



- ils apprécient le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes consolidés ;
- ils apprécient le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'ils concluent à l'existence d'une incertitude significative, ils attirent l'attention des lecteurs de leur rapport sur les informations fournies dans les comptes consolidés au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, ils formulent une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- ils apprécient la présentation d'ensemble des comptes consolidés et évaluent si les comptes consolidés reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle ;
- concernant l'information financière des personnes ou entités comprises dans le périmètre de consolidation, ils collectent des éléments qu'ils estiment suffisants et appropriés pour exprimer une opinion sur les comptes consolidés. Ils sont responsables de la direction, de la supervision et de la réalisation de l'audit des comptes consolidés ainsi que de l'opinion exprimée sur ces comptes.

Fait à Chamalières et à Tours, le 3 juin 2025

Les Commissaires aux Comptes

S.A.S. WOLFF & ASSOCIES

AUREO

Membre de la compagnie régionale de Lyon - Riom

*Membre de la compagnie régionale de Versailles et
du Centre*

Signé par Grégory Wolff
Le 03/06/2025

ID: tx_Y9dv4GLW8ng5

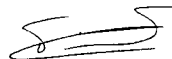
Signed with

Universign

Grégory Wolff

Signé par Damien Teste
Le 03/06/2025

ID: tx_Y9dv4GLW8ng5



Damien Testé





VOTRE ALLIÉ AU QUOTIDIEN

GROUPE LA NOUVELLE REPUBLIQUE

COMPTES CONSOLIDÉS

Exercice clos le 31 décembre 2024



**ORLÉANS
VAL DE LOIRE**

8, rue Claude Lewy
CS 40012
45073 Orléans cedex 2
Tel . 02 38 66 60 60
orleans@orex-france.com
www.orex-france.com

**LAMOTTE-BEUVRON
VAL DE FRANCE**

13, avenue de l'Hôtel de Ville
41600 Lamotte-Beuvron
Tel 02 54 88 49 22
lamotte@orex-france.com
www.orex-france.com



Inscrit au tableau de l'Ordre des Experts-Comptables de la région d'Orléans | SAS au capital de 1 570 000 € | RCS Orléans B414 866 483

JK

Table des matières

États financiers	2
— Bilan consolidé	2
Compte de résultat consolidé	4
Tableau de flux de trésorerie consolidé	5
Variations des capitaux propres	6
Faits marquants de l'exercice et comparabilité des comptes	7
Méthodes et principes de consolidation	7
Activité du groupe	7
Principes généraux	7
Définition du périmètre de consolidation	7
Variation du périmètre de consolidation	8
Règles et méthodes comptables	8
Notes annexes sur les postes du bilan	11
Annexe 1. Ecarts d'acquisition	11
Annexe 2.1 Valeurs brutes des immobilisations corporelles et incorporelles	12
Annexe 2.2 Amortissement des immobilisations corporelles et incorporelles	13
Annexe 2.3 Dépréciation des immobilisations corporelles et incorporelles	13
Annexe 3.1 Valeurs brutes des actifs financiers	14
Annexe 3.2 Dépréciation des actifs financiers	15
Annexe 4. Stocks et en-cours	15
Annexe 5. Actif circulant	16
Annexe 6. Trésorerie nette	17
Annexe 7. Provisions	18
Annexe 8. Dettes financières	18
Annexe 9. Fournisseurs et comptes rattachés, autres dettes et régularisation	20
Notes annexes sur les postes du compte de résultat	21
Annexe 10. Chiffre d'affaires	21
Annexe 11. Charges de personnel	21
Annexe 12. Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions	21
Annexe 13. Produits financiers	22
Annexe 14. Charges financières	22
Annexe 15. Produits exceptionnels	22
Annexe 16. Charges exceptionnelles	23
Annexe 17. Charges d'impôts	23
Autres Informations	24
Effectifs	24
Engagements hors-bilan	24
Dettes garanties par des sûretés réelles	25
Rémunérations des commissaires aux comptes	25
Rémunération des dirigeants	25

États financiers

Bilan consolidé

Bilan actif consolidé	2024	2023
Immobilisations incorporelles	2 721 397	3 407 224
<i>Dont Ecart d'acquisition</i>	<i>119 048</i>	<i>279 756</i>
Immobilisations corporelles	5 721 527	5 959 156
Immobilisations financières	20 648 598	20 103 362
Titres mis en équivalence	767 323	972 360
Actif immobilisé	29 858 845	30 442 101
Stocks et en-cours	259 593	150 405
Clients et comptes rattachés	7 719 255	7 931 388
Autres créances et comptes de régularisation	5 539 149	6 362 407
<i>Dont Impôts différés Actif</i>		
Valeurs mobilières de placement	4 000 000	4 000 000
Disponibilités	9 297 033	7 844 332
Actif circulant	26 815 030	26 288 533
Total Actif	56 673 875	56 730 634

Bilan passif consolidé	2024	2023
Capital	5 316 181	5 316 181
Primes liées au capital	9 548 900	9 548 900
Réserves consolidées	2 694 398	2 805 400
Résultat net (Part du groupe)	1 912 779	(111 006)
Subventions d'investissement	615 474	635 552
Capitaux propres (Part du groupe)	20 087 732	18 195 027
Intérêts minoritaires	109 368	131 508
Total des capitaux propres	20 197 099	18 326 534
Autres fonds propres		
Ecart d'acquisition passif		
Provisions pour risques et charges	644 500	610 420
Provisions	644 500	610 420
Dettes financières	3 891 687	6 943 726
Fournisseurs et comptes rattachés	6 485 187	6 947 908
Autres dettes et comptes de régularisation	25 455 401	23 902 045
<i>Dont Impôts différés Passif</i>		
Dettes	35 832 275	37 793 679
Total Passif	56 673 875	56 730 634

Compte de résultat consolidé

Compte de résultat	2024	2023
Chiffre d'affaires	87 033 203	86 150 169
Autres produits d'exploitation	5 179,189	4 643 576
Achats consommés	(16 139,779)	(18 398 296)
Charges de personnel	(45 214 169)	(45 759 766)
Autres charges d'exploitation	(25 953 397)	(25 472 778)
Impôts et taxes	(1 311 737)	(1 116 981)
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions	(1 924 742)	(1 805 956)
Opérations en commun		19 710
Résultat d'exploitation avant dotations aux amort. et dép. EA	1 868 568	(1 740 323)
Dotations aux amort. et dépréciations des écarts d'acquisition	(160 708)	(192 850)
Résultat d'exploitation après dotations aux amort. et dép. EA	1 507 860	(1 933 173)
Résultat financier	785 820	513 667
Résultat exceptionnel	(258 226)	1 046 771
Impôts sur les résultats	60 222	275 232
Résultat net des entreprises intégrées	2 095 676	(97 503)
Résultat net des activités abandonnées		
Quote-part du résultat net des sociétés mises en équivalence	(205 037)	(25 893)
Résultat net de l'ensemble consolidé	1 890 639	(123 396)
Intérêts minoritaires	(22 140)	(12 391)
Résultat net (part du groupe)	1 912 779	(111 006)

Tableau de flux de trésorerie consolidé

	2024.12	2023.12
Résultat net total des entités consolidées	1 890 639	(123 396)
Dotations / Reprises aux amortissements, prov. et dépréciations	2 011 601	1 839 509
Élimination des plus ou moins values de cessions d'actifs	(19 919)	4 024
Élimination de la quote-part de résultat des sociétés MEE	205 037	25 893
Autres éléments sans incidence sur la trésorerie	(101 886)	(48 504)
Marge brute d'autofinancement	3 985 472	1 697 526
Variation du BER lié à l'activité (provisions incluses)	1 843 153	(178 960)
FLUX NET DE TRESORERIE GENERE PAR L'EXPLOITATION (I)	5 828 625	1 518 566
Acquisitions d'immobilisations	(1 633 684)	(12 990 370)
Cessions d'immobilisations	31 733	4 791
Réduction des autres immobilisations financières	196 257	
Incidence des variations de périmètre		482 081
FLUX NET DE TRESORERIE GENERE PAR L'INVESTISSEMENT (II)	(1 405 693)	(12 503 498)
Émissions d'emprunts		5 201 504
Remboursements d'emprunts	(3 036 006)	(742 641)
Variation des subventions d'investissements	81 808	3 503
Dividendes reçus/versés de la société mère		(50 225)
Variation nette des concours bancaires	(16 033)	(726)
FLUX NET DE TRESO. GENERE PAR LES OPERATIONS DE FINANCEMENT (III)	(2 970 231)	4 411 415
INCIDENCE DES VARIATIONS DE CHANGE		
VARIATION DE FLUX TRÉSORERIE (I + II + III + IV)	1 452 701	(6 573 518)
Trésorerie : ouverture	11 844 332	18 417 849
Trésorerie : clôture	13 297 033	11 844 332

52

Variations des capitaux propres

Libellé	Capital	Primes liées au capital	Réserves	Auto- contrôle	Réserves de conversion groupe	Résultat net (Part du groupe)	Capitaux propres (Part du groupe)	Intérêts minoritaires
2022	5 316 181	9 548 900	3 664 322			(858 925)	18 404 792	
Affectation du résultat N-1			(858 925)			858 925		
Distribution/ brut versé								(50 225)
Résultat						(111 006)	(111 006)	(12 391)
Varations de périmètre								194 124
Subvention d'investissements							(98 762)	
Autres variations			3				3	
2023	5 316 181	9 548 900	2 805 400			(111 006)	18 195 027	131 508
Affectation du résultat N-1			(111 006)			111 006		
Résultat						1 912 779	1 912 779	(22 140)
Subvention d'investissements							(20 078)	
Autre			(4)				3	
2024	5 316 181	9 548 900	2 694 398			1 912 779	20 087 732	109 368

Faits marquants de l'exercice et comparabilité des comptes

Faits marquants de l'exercice

Le prix de vente des journaux La Nouvelle République et Centre Presse a été porté de 1,30 euro à 1,50 euro à compter du 2 janvier 2024 pour la vente magasin et à compter du 1^{er} février 2024 pour la vente par abonnement. Les deux précédentes augmentations de prix dataient de mai 2022 et mars 2020.

Aucun autre fait marquant ayant une incidence significative sur les comptes de l'exercice 2024 n'est à mentionner.

Changements de méthodes

Aucun changement de méthodes n'a été appliqué au cours de l'exercice.

Méthodes et principes de consolidation

Activité du groupe

L'activité du groupe s'articule principalement autour des axes suivants :

- La presse quotidienne régionale (La Nouvelle République, La Nouvelle République Dimanche, Centre Presse),
- Le multimédia et la TV locale,
- L'organisation d'événements et de salons et le conseil en communication,
- Les services numériques.

Principes généraux

Les comptes consolidés du groupe sont établis suivant le règlement ANC 2020-01 du 9 octobre 2020 homologué par arrêté du 29 décembre 2020 publié au Journal Officiel du 31 décembre 2020, pour les exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2021. Ce nouveau règlement supprime notamment la référence au principe de prédominance de la substance sur la forme et rend certaines méthodes comptables dorénavant obligatoires dans les comptes consolidés.

Conformément au paragraphe 201 du règlement CRC 99-02, les comptes consolidés ont été établis selon les principes comptables généraux énoncés par le code de commerce, et notamment en maintenant le principe de continuité d'exploitation.

L'exercice clos le 31 décembre 2024 a une durée de 12 mois, comme l'exercice précédent clos le 31 décembre 2023.

La date de clôture des comptes individuels de l'entreprise consolidante est identique à celles des entreprises consolidées.

Les comptes consolidés sont présentés en euros.

Définition du périmètre de consolidation

Les sociétés dans lesquelles le Groupe dispose, directement ou indirectement, du contrôle exclusif sont consolidées selon la méthode de l'intégration globale.

Les sociétés dans lesquelles le Groupe exerce, directement ou indirectement, un contrôle conjoint sont consolidées par intégration proportionnelle.

Les sociétés dans lesquelles le Groupe exerce, directement ou indirectement, une influence notable sont consolidées par mise en équivalence.

Les sociétés jugées non significatives sur les critères de chiffre d'affaires, de résultat net et de total du bilan, dont le développement prévisible est limité et dont l'activité n'est pas en synergie avec le Groupe ne sont pas consolidées.

Au 31 décembre 2024, le périmètre comprenait 12 sociétés, identiques à l'exercice précédent.

Société	N° Siren / Localisation	Méthode de consolidation		% de contrôle		% d'intérêt	
		2024	2023	2024	2023	2024	2023
La Nouvelle République du Centre-Ouest (NRCO)	584 800 122 Tours (37)	Consolidante	Consolidante	Consolidante	Consolidante	Consolidante	Consolidante
Société de Presse et d'Information (SDPI)	401 418 868 Poitiers (86)	IG	IG	100,00%	100,00%	100,00%	100,00%
NR Communication	414 679 423 Tours (37)	IG	IG	100,00%	100,00%	100,00%	100,00%
Presse Portage	350 458 428 Tours (37)	IG	IG	100,00%	100,00%	100,00%	100,00%
Touraine Télévision	483 679 361 Tours (37)	IG	IG	100,00%	100,00%	100,00%	100,00%
SCI des Basses Landes	430 190 602 Poitiers (86)	IG	IG	100,00%	100,00%	100,00%	100,00%
SCI Alfred de Musset	434 944 484 Tours (37)	IG	IG	100,00%	100,00%	100,00%	100,00%
SCI La Cour du capitole	498 800 762 Châteauroux (36)	IG	IG	100,00%	100,00%	100,00%	100,00%
SCI Château St Martin	439 025 966 Blois (41)	IG	IG	100,00%	100,00%	100,00%	100,00%
Puzzle Centre	322 668 138 Châteauroux (36)	IG	IG	100,00%	100,00%	100,00%	100,00%
Sora Logiciels	809 321 409 Tours (37)	IG	IG	50,00%	50,00%	50,00%	50,00%
Soparep	395 382 468 Saran (45)	MEE	MEE	28,69%	28,69%	28,69%	28,69%

Toutes sont intégrées globalement, à l'exception de SOPAREP mise en équivalence

Variation du périmètre de consolidation

Aucune variation de périmètre significative n'a eu lieu au cours de l'exercice.

Règles et méthodes comptables

Les comptes ont été arrêtés par le Directoire. Ils sont établis dans la perspective de la continuité d'exploitation et le principe de permanence des méthodes comptables a été respecté.

Ecart d'acquisition

L'écart d'acquisition déterminé lors de la première consolidation d'une société correspond à la différence entre le coût d'acquisition des titres et la quote-part de capitaux propres retraités de la société à la date de prise de contrôle.

Un écart d'acquisition positif représente l'excédent entre le coût d'acquisition et la quote-part de l'entreprise acquéreuse dans l'évaluation totale des actifs et passifs identifiés à la date d'acquisition. Les écarts d'acquisition positifs sont inscrits à l'actif dans le poste « Ecarts d'acquisition ». Les écarts d'acquisition positifs ne sont pas amortis, conformément à la possibilité offerte par l'article 231-11 du règlement ANC 2020-01.

Un écart d'acquisition négatif correspond généralement soit à une plus-value potentielle du fait d'une acquisition effectuée dans des conditions avantageuses, soit à une rentabilité insuffisante de l'entreprise acquise. Les écarts d'acquisition négatifs sont inscrits au compte de résultat en produits exceptionnels.

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations sont comptabilisées en application des règles issues du plan comptable général (CRC 99-03) et mises à jour par les règlements CRC 2002-10, CRC 2002-07 et CRC 2004-06 sur les actifs et leur dépréciation. Les immobilisations sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat, frais accessoires, hors frais d'acquisition et d'emprunt, déduction faite des rabais, remises ou ristournes obtenus) ou à leur coût de production.

- Les fonds de commerce sont représentatifs de la valeur économique des titres de presse et ne font pas l'objet d'amortissement. Toutefois, à la clôture de chaque exercice, le groupe La Nouvelle République s'assure que la valeur nette de ces actifs incorporels reste inférieure à leur valeur recouvrable. Cette dernière est approchée conformément aux pratiques du secteur soit, pour les titres de presse, sur la base de la diffusion payante du titre et de la valeur du lecteur.
- Les immobilisations incorporelles et corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition, compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens. Les éléments d'actif font l'objet de plans d'amortissement déterminés selon la durée et les conditions probables d'utilisation des biens généralement admis dans la profession. La méthode d'amortissement retenue est la méthode linéaire et les durées d'amortissement retenues sont les suivantes :

- Frais d'établissement	1 an
- Logiciels	1 à 6 ans
- Logiciels ERP	10 ans
- Plateforme numérique	4 ans
- Structure des constructions	40 ans
- Composants des constructions	20 ans
- Structure des rotatives	25 ans
- Composants des rotatives	10 ans
- Matériels industriels	3 à 10 ans
- Installations et agencements	10 ans
- Matériels de transport	4 à 5 ans
- Matériel de bureau	4 à 5 ans
- Matériel informatique	5 ans
- Mobilier	10 ans

- Dépréciation des actifs immobilisés : Les actifs immobilisés et les autres immobilisations incorporelles, sont soumis à des tests de dépréciation si des indices de perte de valeur tangibles existent en cours d'exercice ou à la clôture. Une provision pour dépréciation est constatée dans le cas où leur valeur d'utilité pour le Groupe devient inférieure à leur valeur comptable.

Immobilisations financières

Elles comprennent principalement des prêts, cautionnements et autres créances, ainsi que des titres de participation non consolidés. Une dépréciation est constituée si leur valeur d'utilité pour le Groupe devient inférieure à leur valeur comptable.

Les titres de participation sont inscrits au bilan à leur coût d'acquisition. Cette valeur est comparée en fin de période à la valeur d'usage de ces mêmes titres après prise en compte de la quote-part de capitaux propres correspondant à la participation, des perspectives de rentabilité, de la position sur le marché et, le cas échéant, de leur valeur en bourse.

Stocks

Les stocks sont évalués à leur coût d'acquisition constitué du prix d'achat et des frais accessoires.

Une dépréciation des stocks est constatée lorsque la valeur brute s'avère supérieure à la valeur de réalisation des éléments en stocks.

Créances clients et autres créances

Les actifs circulants sont comptabilisés à leur valeur nominale. Une provision est constituée lorsqu'une perte apparaît comme probable ; la charge est considérée comme normale et courante à l'exception de dépréciations qui présentent un caractère exceptionnel du fait de leur contexte ou de leur montant.

Subventions d'investissements

En application du règlement ANC 2020-01, les subventions d'investissement sont maintenues en capitaux propres et font l'objet d'un étalement dans le temps.

Contrats de location financement

Le groupe applique la méthode préférentielle prévue dans le règlement 99-02 (paragraphe 300) du comité de la réglementation comptable. Les contrats de location financement dont le montant est jugé significatif sont retraités selon les modalités identiques à une acquisition à crédit pour leur valeur d'origine. Les amortissements sont conformes aux méthodes et taux précités et l'incidence fiscale de ce retraitement est prise en compte. Par opposition aux contrats de location financement, les contrats de location simple sont constatés au compte de résultat sous forme de loyers.

Impôts différés

Le Groupe constate les impôts différés selon la méthode du report variable sur les différences entre valeurs comptables et fiscales des actifs et passifs du bilan. Les impôts différés, comptabilisés au taux d'impôt applicable à la date d'arrêté des comptes, sont ajustés pour tenir compte de l'incidence des changements de la législation fiscale française et des taux d'imposition en vigueur.

Des impôts différés actif sont constatés au titre des différences temporelles déductibles, des pertes fiscales et des reports déficitaires. Un actif d'impôt différé afférant à des reports déficitaires est constaté lorsqu'il est probable que l'entité fiscale concernée pourra les récupérer grâce à l'existence d'un bénéfice imposable attendu.

Les impôts différés sont inscrits à l'actif ou au passif en position nette par entité fiscale.

Provisions pour risques et charges

Une provision est comptabilisée dès lors qu'il existe à l'encontre de la société une obligation (légale, réglementaire ou contractuelle) résultant d'événements antérieurs, lorsqu'il est probable ou certain qu'elle engendrera une sortie de ressources sans contrepartie au moins équivalente, et que le montant peut être évalué de façon fiable.

Le montant constaté en provision représente la meilleure estimation du risque à la date d'établissement du bilan consolidé. Les provisions sont présentées à leur valeur nominale non actualisée.

Notes annexes sur les postes du bilan

Annexe 1. Ecart d'acquisition

Libellé	2023	2024	Entrées de périmètre	Sorties de périmètre	Dotation	Ecart de conversion	Variations de périmètre	Autres variations
Ecart d'acquisition	2 047 548	2 047 548						
Amortissements des écarts d'acquisition	(1 767 792)	(1 928 500)			(160 708)			
Valeur nette	279 756	119 048			(160 708)			

Les écarts d'acquisitions sont affectés aux entités suivantes :

Libellé	Brut	Amort.	Dépré.	Net
Ecart d'acquisition	2 047 548	(1 928 500)		119 048
Partenaires				
PUZZLE CENTRE	1 928 500	(1 928 500)		
SORA LOGICIELS	119 048			119 048

Au regard des conditions d'exploitation de la société SORA LOGICIELS, aucun indice de perte de valeur n'a été relevé. A ce titre, aucun test de dépréciation et aucune dépréciation n'ont été constatés sur cet écart d'acquisition actif.

Annexe 2.1 Valeurs brutes des immobilisations corporelles et incorporelles

Libellé	2023	2024	Augmentati. (Inv,Emp)	Diminution (Cess, Remb.)	Ecart de conversion	Variations de périmètre	Autres variations
Concessions, brevets et droits similaires, brevets, licences	8 339 975	8 628 846	93 500				195 370
Droit au bail	72 840	72 840					
Fonds commercial	4 960 691	4 960 691					
Autres immobilisations incorporelles	1	1					
Ecart d'acquisition	2 047 548	2 047 548					
Immobilisations incorporelles en cours	22 340						(22 340)
Immobilisations incorporelles	15 443 395	15 709 926	93 500				173 030
Terrains	831 707	831 707					
Agencements et aménagements de terrains	563 012	584 720	8 176	(6 876)			20 512
Constructions	21 141 711	21 225 490	83 779				
Installations techniques, matériel & outillage	25 817 260	25 864 785	102 489	(54 964)			
Autres immobilisations corporelles	3 890 441	4 020 383	264 049	(134 640)			533
Matériel informatique	288 666	288 666					
Immobilisations corporelles en cours	275 963	578 686	496 799				(194 075)
Immobilisations corporelles	52 808 759	53 394 436	955 287	(196 579)			(173 030)
Total	68 252 154	69 104 362	1 048 787	(196 579)			
Crédit-Bail (Liasse)	771 061	288 666					

Les fonds commerciaux correspondent aux fonds suivants :

▪ SDPI (Titre « Centre Presse ») :	4 953 831 euros
▪ Presse Portage :	6 860 euros
▪ TOTAL :	4 960.691 euros

Annexe 2.2 Amortissement des immobilisations corporelles et incorporelles

Libellé	2023	2024	Dotation	Reprise	Ecart de conversion	Variations de périmètre	Autres variations
Amortissements concessions, brevets & droits similaires	(7 038 636)	(7 418 285)	(379 649)				
Amortissements fonds commercial							
Amortissements des écarts d'acquisition	(1 767 792)	(1 928 500)	(160 708)				
Amortissements des immobilisations incorporelles	(8 806 428)	(9 346 785)	(540 357)				
Amort. sur agencements et aménagements de terrains	(420 096)	(447 428)	(34 307)				6 975
Amortissements des constructions	(18 929 429)	(19 222 002)	(292 574)				
Amortissements install tech. matériel & outill.	(23 759 456)	(24 198 197)	(493 370)				54 629
Amortissements des autres immobilisations corp.	(3 496 666)	(3 534 761)	(170 403)				132 307
Amortissements du matériel informatique	(243 957)	(270 521)	(26 564)				
Amortissements des immobilisations corporelles	(46 849 603)	(47 672 910)	(1 017 217)				193 911
Amortissements sur actif immobilisé	(55 656 031)	(57 019 694)	(1 557 575)				193 911
Crédit-Bail (Liasse)	(726 351)	(270 521)					

Annexe 2.3 Dépréciation des immobilisations corporelles et incorporelles

Libellé	2023	2024	Dotation	Reprise	Ecart de conversion	Variations de périmètre	Autres variations
Dépréciations droit au bail	(72 840)	(72 840)					
Dépréciations sur fonds commercial	(3 156 904)	(3 568 904)	(412 000)				
Dépréciations des immobilisations incorporelles	(3 229 744)	(3 641 744)	(412 000)				
Dépréciations sur actif immobilisé	(3 229 744)	(3 641 744)	(412 000)				

L'application de l'approche présentée au paragraphe « Règles et méthodes comptables » conduit à constater les dépréciations suivantes :

▪ SDPI (Titre « Centre Presse ») :	3 564 331 euros
▪ Presse Portage :	4.573 euros
▪ TOTAL :	3.568.904 euros

Annexe 3.1 Valeurs brutes des actifs financiers

Libellé	2023	2024	Augmentation	Diminution	Variation de la situation nette MEE	Ecart de conversion	Variations de périmètre	Autres variations
Titres de participation	105 230	109 393	13 310	(9 147)				
Titres immobilisés (non courants)	12 000 000	12 000 000						
Titres immobilisés (courants)	234 788	234 788						
Prêts	2 367 605	2 386 206	134 112	(115 511)				
Dépôts et cautionnements versés	128 245	127 427	2 429	(3 247)				
Autres créances immobilisées	5 409 733	5 940 968	608 735	(77 500)				
Compte d'ajustement (IG haut de bilan)	0	0						
Immobilisations financières	20 245 601	20 798 782	758 586	(205 404)				
Titres mis en équivalence	972 360	767 323			(205 037)			
Actifs financiers	21 217 960	21 566 105	758 586	(205 404)	(205 037)			

Les titres mis en équivalence concernent exclusivement la participation du groupe au sein de la société SOPAREP. La valeur des titres mis en équivalence de la société SOPAREP intègre l'écart d'évaluation constaté historiquement des titres de presse détenus par la société SOPAREP et ses filiales. Cet écart d'évaluation concerne le titre de presse La République du Centre pour une valeur nette de 4 933 000 euros.

En effet, l'application à la clôture de l'exercice de la méthode de valorisation des titres de presse telle que présentée à la note « Règles et méthodes comptables » a fait apparaître une valeur d'inventaire inférieure à la valeur recouvrable de ces actifs incorporels. Aussi, une dépréciation a été constatée sur ces actifs pour un montant de 3.780.500 euros dont 1.290.500 euros constatés au titre de l'exercice.

Les titres de participation concernent principalement les entités suivantes non consolidées au 31 décembre 2024 :

Entités	Valeur brute	Valeur nette	% de détention
Sofinloire	5 000	5 000	50,00 %
Territoires TV	25 000	25 000	25,00 %
Gama	39 800	12 082	20,00 %
SAS Dans Nos Cœurs	29 810	29 810	19,47 %
CFPP	4 349	4 349	5,71 %
Autres	5 434	5 434	
TOTAL	109 393	97 567	

Le Groupe La Nouvelle République exerce une influence notable sur la société SOFINLOIRE. Néanmoins, au vu du résultat et des capitaux propres de la société au 31 décembre 2024, sa mise en équivalence n'aurait pas eu d'incidences significatives sur les comptes consolidés de l'exercice 2024 du Groupe La Nouvelle République.

La société GAMA a été créée au cours de l'exercice 2012. Cette société n'a pas été intégrée au périmètre de consolidation compte tenu de l'absence d'influence notable sur cette entité.

La société TERRITOIRES TV a été constituée le 23 septembre 2020. Elle a pour activité principale la production et la diffusion de programmes télévisuels.

Les autres titres immobilisés correspondent principalement à des obligations pour une valeur de 2 000 000 euros et des bons à moyen terme pour un montant de 10 000 000 euros.

Les prêts d'un montant de 2 386 206 euros concernent principalement les cotisations Effort Construction versées sous forme de prêt aux organismes collecteurs pour une valeur de 2 370 960 euros.

Les autres immobilisations financières correspondent à des comptes à terme pour une valeur de 5 000 000 euros et aux divers dépôts et cautionnements versés.

Annexe 3.2. Dépréciation des actifs financiers

Libellé	2023	2024	Dotation	Reprise	Ecart de conversion	Variations de périmètre	Autres variations
Titres de participation	(19 772)	(19 772)					
Titres immobilisés (courants)	(107 222)	(115 168)	(7 946)				
Prêts	(15 245)	(15 245)					
Dépréciations sur immobilisations financières	(142 239)	(150 184)	(7 946)				
Dépréciations sur actif financier	(142 239)	(150 184)	(7 946)				

Annexe 4. Stocks et en-cours

Libellé	2024			2023		
	Brut	Dépréciations	Net	Brut	Dépréciations	Net
Stocks M, fournitures et aut. Approvisionnements	259 593		259 593	150 405		150 405
En-cours de biens						
En-cours de services						
Produits intermédiaires finis						
Stocks de marchandises						
Stocks et en-cours	259 593		259 593	150 405		150 405

Annexe 5. Actif circulant

Libellé	2024			2023		
	Brut	Provisions	Net	Brut	Provisions	Net
Clients et comptes rattachés part < 1 an	8 108 981	(389 726)	7 719 255	8 281 044	(349 655)	7 931 388
Clients et comptes rattachés	8 108 981	(389 726)	7 719 255	8 281 044	(349 655)	7 931 388
Avances et acomptes versés sur commandes	878 966		878 966	978 490		978 490
Créances sur personnel & org. Sociaux part < 1 an	83 972		83 972	89 665		89 665
Créances fiscales hors IS part < 1an	2 697 716		2 697 716	3 134 785		3 134 785
Etat Impôt sur les bénéfices part < 1an	604 645		604 645	801 897		801 897
Comptes courants part < 1an	611 738	(18 360)	593 378	657 020	(18 360)	638 660
Autres créances part < 1an	128 291		128 291	155 045		155 045
Compte d'ajustement (intragroupe bas de bilan)						
Charges constatées d'avance part < 1 an	552 182		552 182	563 866		563 866
Autres créances et comptes de régularisation	5 557 510	(18 360)	5 539 150	6 380 767	(18 360)	6 362 407
Clients et autres créances	13 666 491	(408 086)	13 258 405	14 661 810	(368 015)	14 293 795

Libellé	2024	< 1 an	+ 1 an
Clients et comptes rattachés part < 1 an	8 108 981	8 108 981	
Clients et comptes rattachés	8 108 981	8 108 981	
Avances et acomptes versés sur commandes	878 966	878 966	
Créances sur personnel & org. Sociaux - part < 1 an	83 972	71 146	12 826
Créances fiscales hors IS- part < 1an	2 697 716	2 697 716	
Etat Impôt sur les bénéfices - part < 1an	604 645	283 249	321 396
Comptes courants - part < 1an	611 738	356 738	255 000
Autres créances part < 1an	128 291	128 291	
Charges constatées d'avance part < 1 an	552 182	552 182	
Autres créances et comptes de régularisation	5 557 510	4 968 288	589 222
Actif circulant	13 666 491	13 077 269	589 222

Annexe 6. Trésorerie nette

Libellé	2023	2024
Trésorerie active nette	11 844 332	13 297 033
VMP - Equivalents de trésorerie	4 000 000	4 000 000
Disponibilités	7 790 237	9 153 402
Intérêts courus non échus s/ dispo.	54 096	143 631
Concours bancaires (trésorerie passive)	(16 033)	
Trésorerie à court terme	11 828 299	13 297 033
Trésorerie à long terme		
Trésorerie nette	11 828 299	13 297 033

Le tableau des flux de trésorerie est présentée page 5.

Annexe 7. Provisions

Libellé	2023	2024	Dotation	Reprise	Ecart de conversion	Variations de périmètre	Autres variations
Autres provisions pour risques < 1 an	330 100	376 100	46 000				
Autres provisions pour charges < 1 an	280 320	268 400	3 000	(14 920)			
Provisions	610 420	644 500	49 000	(14 920)			

Les provisions pour risques et autres charges concernent, à la clôture de l'exercice :

- des litiges civils et commerciaux pour 517.100 euros ;
- la provision pour médailles du travail pour 127.400 euros.

Annexe 8. Dettes financières

Libellé	2023	2024	Augmentation (Inv,Emp)	Diminution (Cess, Remb.)	Ecart de conversion	Variations de périmètre	Autres variations
Emprunts auprès établis. de crédit - courant	6 868 580	3 882 077		(2 986 503)			
Dépôts et cautionnements reçus	3 677	3 493		(184)			
Intérêts courus sur emprunts	55 300	5 981		(49 319)			
Dettes Participations des salariés	136	136					
Concours bancaires (dettes)	16 033						(16 033)
Dettes financières	6 943 726	3 891 687		(3 036 006)			(16 033)
<i>Dont immobilisations en crédit-bail</i>	<i>46 899</i>	<i>19 881</i>					

Libellé	2024	< 1 an	>1 an<5 ans	Au-delà
Emprunts auprès établis. de crédit - part < 1 an	3 882 077	1 282 102	2 599 975	
Dépôts et cautionnements reçus	3 493	3 493		
Intérêts courus sur emprunts	5 981	5 981		
Dettes Participations des salariés	136	136		
Dettes financières	3 891 687	1 291 712	2 599 975	

Les emprunts et dettes financières comprennent principalement les éléments suivants :

- les emprunts auprès des établissements de crédit concernent les emprunts bancaires « classiques » toujours en cours à la clôture de l'exercice ainsi que les Prêts Garantis par l'Etat (PGE) souscrits par le Groupe La Nouvelle République au cours de l'exercice précédent ;
- trois emprunts de PGE de 2 500 000 euros chacun ont été souscrits auprès de la Caisse d'Epargne Loire Centre, du CIC Ouest et du Crédit Agricole Centre France. Ces emprunts ont été remboursés partiellement à leur date de mise en remboursement. A la clôture de l'exercice, le capital restant dû des trois emprunts s'élève à 664 251 euros. Pour rappel, ces emprunts bénéficient de la garantie de l'Etat à hauteur de 90 % de l'encours et des frais accessoires prévue par la loi n°2020-289 du 23 mars 2020 ;
- trois Prêts Garantis par l'Etat (PGE résilience) pour un montant total de 5 000 000 euros ont été souscrits en 2023 auprès de la Caisse d'Epargne Loire Centre, du CIC Ouest et de la Banque Populaire Val de France. A la clôture de l'exercice, le capital restant dû des trois emprunts s'élève à 2 763 509 euros. Ils bénéficient de la garantie de l'Etat prévue par la loi n°2020-289 du 23 mars 2020 modifiée.

Aucune dette financière ni aucun emprunt n'est assorti de covenant.

Annexe 9. Fournisseurs et comptes rattachés, autres dettes et régularisation

Libellé	2023	2024
Dettes fournisseurs part < 1 an	6 597 245	6 485 187
Dettes fournisseurs	6 597 245	6 485 187
Avances acomptes reçus sur commandes	391 512	487 759
Dettes sociales part < 1 an	11 238 519	11 481 886
Dettes fiscales (hors IS) part < 1 an	4 113 566	4 028 192
Comptes courants groupe part < 1 an	5 358	49 762
Dettes s/ acquis d'actifs part < 1 an	95 454	269 143
Autres dettes part < 1 an	170 856	248 267
Intérêts courus sur dettes	7 107	1 121
Produits constatés d'avance part < 1 an	8 230 337	8 889 271
Autres dettes et comptes de régularisation	24 252 708	25 455 401
Dettes fournisseurs, autres dettes et comptes de régularisation	30 849 953	31 940 587

Libellé	2024	< 1 an	1 an <= 5 ans	Au-delà
Dettes fournisseurs part < 1 an	6 485 187	6 485 187		
Dettes fournisseurs	6 485 187	6 485 187		
Avances acomptes reçus sur commandes	487 759	487 759		
Dettes sociales part < 1 an	11 481 886	11 481 886		
Dettes fiscales (hors IS) part < 1 an	4 028 192	4 028 192		
Comptes courants groupe part < 1 an	49 762	49 762		
Dettes s/ acquis d'actifs part < 1 an	269 143	269 143		
Autres dettes part < 1 an	248 267	248 267		
Intérêts courus sur dettes	1 121	1 121		
Produits constatés d'avance part < 1 an	8 889 271	8 889 271		
Autres dettes et comptes de régularisation	25 455 401	25 455 401		
Dettes fournisseurs, autres dettes et comptes de régularisation	31 940 587	31 940 587		

Notes annexes sur les postes du compte de résultat

Annexe 10. Chiffre d'affaires

Libellé	2024	2023
Presse Quotidienne Régionale	80 819 315	81 448 212
Multimédia et TV Locale	4 230 040	3 187 194
Evènementiel	1 225 465	1 126 759
Services numériques	758 383	388 004
Chiffre d'affaires	87 033 203	86 150 169

Annexe 11. Charges de personnel

Libellé	2024	2023
Rémunérations du personnel	(32 846 653)	(33 433 152)
Charges de sécurité soc. et de prévoy.	(12 972 894)	(12 943 934)
Autres charges de personnel	605 378	617 319
Charges de personnel	(45 214 169)	(45 759 766)

Annexe 12. Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions

Libellé	2024	2023
Dot./Amt. & Dépr. sur immo. incorporelles	(791 649)	(547 536)
Dot./Amt. & Dépr. sur immo. corporelles	(1 017 217)	(1 160 133)
Dot. aux provisions d'exploitation	(3 000)	(6 451)
Dotations pour dépr. des actifs circulants	(112 875)	(91 837)
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions	(1 924 742)	(1 805 956)

Annexe 13. Produits financiers

Libellé	2024	2023
Dividendes des autres participations	29 963	25 040
Produits sur créances et VMP	78 626	33 990
Produits nets sur cession de VMP	3	3
Autres produits financiers	837 582	560 157
Produits financiers	946 173	619 190

Annexe 14. Charges financières

Libellé	2024	2023
Charges d'intérêts	(152 320)	(97 489)
Autres charges financières	(87)	(7 187)
Dotations pour dépréciation titres - groupe	(7 946)	(846)
Charges financières	(160 353)	(105 522)

Annexe 15. Produits exceptionnels

Libellé	2024	2023
Produits exceptionnels sur opérations de gestion	35 424	1 581 397
Produits de cession d'immo. corp.	2 583	4 791
Produits de cession de titres	29 150	
Subv. invest. virées au résultat, de l'ex.	101 886	102 265
Rep. sur provisions à caractère exceptionnel		307 408
Produits exceptionnels	169 043	1 995 861

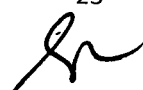
Annexe 16. Charges exceptionnelles

Libellé	2024	2023
Charges exceptionnelles sur opération de gestion	(369 454)	(687 175)
VNC des titres conso cédés	(9 147)	
VNC des immo. corp. cédées	(2 668)	(8 815)
Dot aux provisions à caractère exceptionnel	(46 000)	(253 100)
Charges exceptionnelles	(427 269)	(949 090)

Annexe 17. Charges d'impôts

Libellé	2024	2023
Impôt sur les bénéfices	70 559	
Crédit d'impôts	(130 781)	(275 232)
Produits (-) / Charges (+) d'impôts	(60 222)	(275 232)

Compte tenu de l'absence d'imposition différée, aucune preuve d'impôt n'est présentée.



Autres Informations

Effectifs

Les effectifs du groupe La Nouvelle République s'établissent, à la clôture de l'exercice, à 759 personnes.

Sont intégrés à ces données, les effectifs des sociétés consolidées par intégration globale et les effectifs des sociétés consolidées par intégration proportionnelle pour le pourcentage d'intérêt du groupe dans ces structures.

Les effectifs des sociétés mises en équivalence ne sont pas pris en compte dans ces données.

Engagements hors-bilan

Libellé	2024	2023
Pensions et Retraites	5 962 523	5 941 481
Nantissement		
Effets escomptés non échus		
Créances cédées (affacturage)		
Contrats Swap de taux sur emprunts		
ENGAGEMENTS DONNES	5 962 523	5 941 481

Les engagements en matière de pensions et retraites ont été évalués selon la méthode rétrospective, en appliquant un taux d'inflation de 2,0 % et un taux d'actualisation de 3,30 %. Le taux d'actualisation utilisé sur l'exercice dernier s'établissait à 3,15 %.

Le taux de charges sociales, calculé entité par entité, a été intégré à l'évaluation de ces engagements. Le turn-over est pris en compte en fonction des catégories professionnelles auxquelles se rattachent les salariés. Enfin, la probabilité de survie est prise en compte en fonction des tables de survie éditées par l'INSEE.

Les indemnités de départ en retraite versées au cours de l'exercice 2024 se sont élevées à 333 522 euros charges sociales comprises et concernent les sociétés NRCO et PRESSE PORTAGE.

Dettes garanties par des sûretés réelles

Libellé	Dettes garanties	Montant net sûretés	Biens donnés en garantie
Autres emprunts et dettes financières	221 163	221 163	Privilège de prêteur de denier sur l'immeuble situé à Châteauroux 25 rue Diderot
TOTAL	221 163	221 163	

Rémunérations des commissaires aux comptes

Le montant total des honoraires des commissaires aux comptes figurant au compte de résultat se décompose comme suit :

- ↳ les honoraires comptabilisés au titre du contrôle légal des comptes : 115 900 euros,
- ↳ les honoraires comptabilisés au titre des prestations de services entrant dans les services autres que la certifications des comptes : 2 250 euros.

Rémunération des dirigeants

Les rémunérations des dirigeants se sont élevées pour l'ensemble du groupe à la somme de 560 612 euros.

Ces rémunérations intègrent la rémunération des membres du Directoire de la société La Nouvelle République du Centre-Ouest.

Conseil de Surveillance

RAPPORT DU CONSEIL DE SURVEILLANCE
SUR LE GOUVERNEMENT D'ENTREPRISE
ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE DU 23 JUIN 2025

Mesdames, Messieurs,

Je vous présente, au nom du Conseil de Surveillance, le rapport sur le gouvernement d'entreprise de l'exercice 2024, qui comprend six parties :

- la première, sur la composition du Conseil,
- la deuxième sur le déroulement des travaux du Conseil,
- la troisième, sur le rapport de gestion que vient de vous présenter le Président du Directoire,
- la quatrième, sur les comptes de résultats et bilans de La Nouvelle République et du Groupe NR,
- la cinquième et la sixième sur les informations obligatoires (conventions et délégations).

Ce rapport est joint au rapport de gestion établi par le Directoire. Dès lors, sa communication s'impose en même temps que celle du rapport de gestion (envoi sur demande aux actionnaires et mise à disposition au siège social à compter de la convocation de l'assemblée).

1. La composition du Conseil de Surveillance

Au 31 décembre 2024, la composition du Conseil était la suivante.

Conseillers élus par l'Assemblée générale :

- André MAILLET, Président,
- Michel HABOUZIT, 1^{er} Vice-Président,
- Vincent BERAULT, Vice-Président,
- Guillaume BARDON,
- Monique LEFAUCHEUR,
- Marie-Hélène LESPINE,
- Irène ROUESNEL,

Conseillers élus par les salariés :

- Raphaël CHAMBRIARD en remplacement de Mme Caroline DEVOS,
- Laurence RIBIERE-TIREAU.

Les élections des Conseillers représentant le personnel se sont déroulées au mois de juin 2024 par vote électronique via une société spécialisée. Leurs mandats ont une durée de cinq ans, jusqu'au 02/07/2029.

Les listes des mandats et fonctions exercés par chaque mandataire social de La Nouvelle République du Centre-Ouest au titre de l'exercice écoulé dans toute société figurent en annexe du rapport de gestion.

2. Les travaux et débats du Conseil

Le Conseil a tenu en 2024 sept réunions au cours desquelles il a régulièrement examiné les mouvements d'actions, la situation de l'entreprise -particulièrement au regard de la crise économique- et ses résultats d'exploitation, présentés et commentés par le Directoire.

A #

Les principaux autres sujets traités ou débattus ont été les suivants :

- budgets d'exploitation et d'investissements pour 2024,
- aides commerciales à Touraine Télévision, NR Communication et Puzzle Centre,
- situation de la publicité,
- prix du papier,
- diffusion print et audience numérique,
- arrêté des comptes 2023 de la NR et du Groupe, en présence de nos Commissaires aux comptes,
- conséquences économiques de la guerre en Ukraine et de la hausse de l'énergie,
- activité des filiales et le déploiement de l'activité de Sora sur l'ESN, les services numériques,
- plan de continuité d'activité,
- convocation, préparation et organisation de l'Assemblée Générale Ordinaire du 24/06/2024,
- contentieux avec la Société du Figaro (résiliation du contrat de fourniture du TV Mag),
- actions menées sur les tarifs postaux, sur la réaffectation à la filiale Presse Portage et sur les économies de brochage, de transport et d'affranchissement du supplément TV Diverto,
- Estimé au 31/12/2024.

La réunion du 2 décembre 2024 a été principalement consacrée à la présentation du plan de développement stratégique 2025/2028 du Directoire, au renouvellement de mandat de M. Olivier SAINT-CRICQ (Président du Directoire) et de M. Olivier BOISNARD (Membre du Directoire) pour un mandat de 4 ans à compter du 1er janvier 2025.

Ce Conseil de surveillance a également, ce jour-là, pris acte que Monsieur Christophe HERIGAULT ne se portait pas candidat au renouvellement de son mandat de Membre du Directoire et a décidé de ne pas procéder à son remplacement.

3. Le rapport de gestion du Directoire

Le rapport qui vient de vous être présenté est complet. Il donne une vue claire et précise de la vie et de la situation de l'entreprise et du Groupe pour l'année 2024.

Le Conseil rappelle que,

- L'augmentation du prix du journal de 0,20 € intervenue en janvier 2024 et la maîtrise des charges sur l'exercice 2024 ont permis de rétablir l'équilibre des comptes au titre de l'exercice 2024 malgré la morosité du marché publicitaire.
- Cependant, cette embellie aura été de courte durée.
- Dès 2025, les ventes du journal sont orientées à nouveau à la baisse alors que l'activité publicitaire continue de se dégrader sur le quotidien papier, malgré une progression intéressante sur le numérique.

Le Conseil n'a, hors les remarques ci-dessus, pas d'observation particulière à formuler sur ce rapport.

4. Les comptes NR et les comptes consolidés du Groupe

Le Conseil a consacré sa réunion du mois d'avril 2025 à l'examen de l'ensemble des comptes sociaux et consolidés 2024, en présence de nos deux Commissaires aux comptes. Ceux-ci ont déclaré les comptes parfaitement réguliers et n'ont formulé aucune remarque particulière.

En conséquence, après en avoir débattu le Conseil a voté, à l'unanimité, deux délibérations prenant acte de ces conclusions.

AM

5. Conventions

En application des dispositions des articles L. 225-37-4, 2° et L. 225-68, alinéa 6 du Code de commerce, nous portons à votre connaissance ci-dessous les conventions intervenues, directement ou par personne interposée, entre, d'une part, et selon le cas l'un des mandataires sociaux ou l'un des actionnaires disposant d'une fraction des droits de vote supérieure à 10 % de la Société et, d'autre part, une autre société dont la Société possède, directement ou indirectement, plus de la moitié du capital, à l'exception des conventions portant sur des opérations courantes et conclues à des conditions normales.

Ces conventions figurent dans le rapport spécial des Commissaires aux comptes.

Entre La Nouvelle République du Centre-Ouest et Touraine Télévision

Mandataire concerné : M. Olivier Saint-Cricq, Président du Directoire de La Nouvelle République du Centre-Ouest et Président de Touraine Télévision.

- ~~Aide commerciale consentie à Touraine Télévision par La Nouvelle République du Centre-Ouest~~
pour un montant de 470 000 € HT.

Entre La Nouvelle République du Centre-Ouest et NR Communication

Mandataires concernés : M. Olivier Saint-Cricq, Président du Directoire de La Nouvelle République du Centre-Ouest et Administrateur de NR Communication ; M. Christophe Hérigault, Membre du Directoire et Administrateur de NR Communication ; M. Olivier Boissard, Membre du Directoire et Représentant de La Nouvelle République, Administrateur de NR Communication, Mme Irène Rouesnel, Membre du Conseil de surveillance et Administrateur de NR Communication.

- Aide commerciale consentie à NR Communication par La Nouvelle République du Centre-Ouest pour un montant de 426 140 € HT.

Entre La Nouvelle République du Centre-Ouest et Puzzle Centre

Mandataire concerné : M. Olivier Saint-Cricq, Président du Directoire de La Nouvelle République du Centre-Ouest et Président de Puzzle Centre.

- Aide commerciale consentie à Puzzle Centre par La Nouvelle République du Centre-Ouest pour un montant de 355 000 € HT.

6. Délégations de compétence et de pouvoirs

Nous vous informons qu'aucune délégation de compétence et de pouvoirs n'a été opérée au cours de l'exercice clos au 31 décembre 2024 en matière d'augmentation de capital.

7. Conclusion

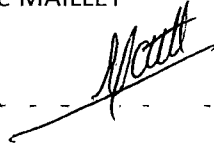
En conclusion, le Conseil de Surveillance invite l'Assemblée Générale Ordinaire à approuver :

- les rapports du Directoire,
- les comptes et bilans 2024 de la NR et du Groupe;
- les rapports des Commissaires aux comptes,
- et l'ensemble des résolutions qui lui sont proposées.

Je vous remercie de votre attention.

AM

Tours, le 26 mai 2025
Pour le Conseil de Surveillance,
Le Président
André MAILLET



3



LA NOUVELLE RÉPUBLIQUE DU CENTRE-OUEST

Société Anonyme à Directoire et Conseil de Surveillance
au capital de 5.316.181 euros

Siège social : 232 Avenue de Grammont - 37048 TOURS CEDEX 1
584 800 122 RCS TOURS

**Assemblée Générale Ordinaire
du 23 juin 2025**

RAPPORT DE GESTION

EXERCICE 2024

SITUATION DE LA SOCIÉTÉ

Faits significatifs

Le prix de vente du journal a été porté de 1,30 € à 1,50 € à compter du 2 janvier 2024 pour la vente magasin et à compter du 1^{er} février 2024 pour la vente par abonnement. Les précédentes augmentations de prix dataient de mai 2022 et mars 2020.

Le 2 décembre 2024, les mandats de M. Olivier SAINT-CRICQ (Président du Directoire) et de M. Olivier BOISNARD (Membre du Directoire) ont été renouvelés pour une période de 4 ans à compter du 1^{er} janvier 2025. Il a été acté, ce même jour, que M. Christophe HÉRIGAULT ne se portait pas candidat au renouvellement de son mandat de Membre du Directoire et il a été décidé de ne pas procéder à son remplacement.

Les modifications de la composition du Conseil de Surveillance intervenues au cours de l'exercice 2024 sont détaillées dans le rapport du Conseil de Surveillance sur le gouvernement d'entreprise.

Évènement postérieur à la clôture

Aucun évènement significatif postérieur à la clôture de l'exercice clos le 31 décembre 2024 n'est à signaler.

1) Les recettes d'exploitation

• Ventes du quotidien

Le nombre de jours de parution a été de 308 jours contre 305 jours en 2023. La vente moyenne s'élève à 121 855 exemplaires contre 128 016 exemplaires en 2023, soit un recul de 4,8 %.

Les ventes d'abonnements numériques ont progressé de 2 170 exemplaires pour atteindre 10 295 exemplaires en 2024.

Diffusion par canal				
ex./jour	2024	2023	Variations	
Abonnements postés	22 510	24 287	-1 777	-7,3%
Abonnements portés	62 071	66 687	-4 616	-6,9%
Abonnements Version PDF	2 367	2 336	+31	+1,3%
Ventes numériques	10 295	8 125	+2 170	+26,7%
Ventes au numéro	24 612	26 581	-1 969	-7,4%
Total	121 855	128 016	-6 161	-4,8%

• Ventes NR Dimanche

Les ventes de NR Dimanche sont en diminution en 2024 avec 40 242 exemplaires contre 40 748 en 2023, soit - 1,2 %. Elles bénéficient d'une progression de 20,8 % des ventes numériques.

Diffusion par canal				
ex./jour	2024	2023	Variations	
Abonnements postés	573	636	-63	-9,9%
Abonnements portés	9 971	11 493	-1 522	-13,2%
Abonnements Version PDF	2 367	2 336	+31	+1,3%
Ventes numériques	13 153	10 886	+2 267	+20,8%
Ventes au numéro	14 178	15 397	-1 219	-7,9%
Total	40 242	40 748	-506	-1,2%

Au global, le chiffre d'affaires diffusion s'élève à 49 505 k€ contre 47 254 k€ en 2023, soit une hausse de 4,8 % due à l'augmentation de tarif intervenue en janvier 2024.

• Publicité

Les recettes publicitaires ressortent à 16 941 k€ contre 17 536 k€ en 2023, soit une diminution de 3,4 %.

Publicité				
en k€	2024	2023	Variations	
Locale	11 536	12 401	-865	-7,0%
Extra-locale	2 203	2 522	-319	-12,6%
Site Internet, hebdo tmv	2 368	1 872	+496	+26,5%
Autres publicités	834	741	+93	+12,6%
Total	16 941	17 536	-595	-3,4%

Ainsi la publicité locale a connu une baisse de 7 % et la publicité extra-locale de 12,6 %.

A l'inverse, la publicité sur le site internet est en augmentation de 26,5 %.

Notons par segment :

Pour la locale :

- La Commerciale ► une baisse de - 9,5 %
- Les Petites Annonces ► une baisse de - 8,1 %
- Les Annonces officielles et légales ► une baisse de - 10,7 %
- Le Carnet ► une hausse de 2,1 %

Pour le site internet et l'hebdo tmv :

- Le Web ► une hausse de 33,3 %

Les autres publicités comprennent 697 k€ d'échanges publicitaires.

- **Autres produits**

Les autres produits comprennent notamment les travaux d'impression de Centre Presse pour 338 k€, ainsi que la refacturation des charges de rédaction et ventes de la Vienne pour 810 k€. L'impression de journaux hebdomadaires a généré un chiffre d'affaires de 904 k€.

L'aide au portage s'est élevée à 799 k€ contre 607 k€ en 2023.

L'aide à l'exemplaire posté est comptabilisée en subvention pour 2 158 k€ contre 2 206 k€ en 2023.

2) Les charges d'exploitation

Les charges d'exploitation hors amortissements, provisions et autres charges de gestion courante ont été de 70 806 k€ contre 72 051 k€ en 2023, soit une baisse de - 1,7 %. Ces charges s'entendent après déduction des transferts de charges.

- **Masse salariale**

Les effectifs sont en diminution de 2,1 % et les frais de personnel de 1,2 %, passant de 30 706 k€ à 30 335 k€.

Cette baisse est principalement due à la diminution des effectifs (-9 Équivalents Temps Complet).

Effectif moyen payé en équivalent temps complet :

	2024	2023	écart	Variation
CDI	382	384	-2	-0,5%
CDD	-33	40	-7	-17,5%
Total	415	424	-9	-2,1%

- **Papier**

Les dépenses de papier sont en repli de 21,2 %, soit - 841 k€ compte tenu des effets conjugués de la diminution du tirage et de celle du prix.

- **Autres charges**

Trois aides à caractère commercial ont été accordées, à la régie publicitaire pour un montant de 426 k€, à la télévision pour un montant de 470 k€ et à la filiale événementielle pour un montant de 355 k€.

Dépenses non déductibles fiscalement

Conformément aux dispositions des articles 223 quater et 223 quinquies du Code général des impôts, nous vous précisons que les comptes de l'exercice 2024 prennent en charge 30 960 € de dépenses non admises dans les charges déductibles du résultat fiscal, correspondant à des amortissements excédentaires sur les véhicules de tourisme en location.

3) Résultats

Les résultats évoluent diversement selon leur nature.

(k€)	2024	2023	Variations	
Excédent brut d'exploitation	3 089	261	2 828	na
Résultat d'exploitation	724	-2 637	3 361	na
Résultat financier	1 655	136	1 519	na
Résultat courant	2 380	2 485	4 865	na
Résultat exceptionnel	-57	1 510	-1 567	na
Impôt s/ bénéfices (produit)	101	400	-299	-74,8%
Résultat net	2 424	-575	2 999	na

L'Excédent Brut d'Exploitation s'améliore de 2 828 k€ et s'établit à 3 089 k€ contre 261 k€ en 2023 avec une augmentation des produits conjuguée à une diminution des charges.

Le résultat d'exploitation suit la même évolution et ressort à + 724 k€ contre - 2 637 k€ en 2023.

Le résultat financier est positif de + 1 655 k€ en amélioration de 1 519 k€ par rapport à 2023.

Le résultat exceptionnel s'élève à - 57 k€ contre + 1 510 k€ en 2023.

Après impôt (+ 101 k€ d'économie d'impôt), **le résultat net** s'établit à + 2 424 k€ contre - 575 k€ en 2023.

BILAN DE LA SOCIÉTÉ

Les fonds propres s'élèvent à 17 205 k€ contre 14 917 k€ en 2023.

Les dettes financières s'établissent à 3 678 k€ contre 6 606 k€ l'an passé, en diminution compte tenu du remboursement des emprunts et notamment des Prêts Garantis par l'Etat à hauteur de 2 M€.

L'actif immobilisé de la société progresse de 1 282 k€. Il comprend 497 k€ d'investissements mis en service auxquels s'ajoutent 484 k€ d'immobilisations en-cours et une augmentation de la valeur comptable des ~~titres de participation due à la reprise d'une provision pour dépréciation.~~

Les dotations aux amortissements de l'exercice s'élèvent à 1 062 k€.

La trésorerie s'élève à 8 873 k€ au 31 décembre 2024.

EVOLUTION PRÉVISIBLE DE LA SOCIÉTÉ

L'évolution négative de la diffusion payante se poursuit, et les perspectives de croissance pour La Nouvelle République du Centre-Ouest dans le numérique et dans les activités de diversification, ne compensent pas la décroissance des activités « papier ».

En 2025 la stabilisation des coûts du papier et de l'énergie et le contrôle des ~~autres charges d'exploitation doivent permettre de conserver une rentabilité positive.~~

Les prévisions de trésorerie du Groupe restent positives pour les trois prochaines années.

ACTIVITÉS DE LA SOCIÉTÉ EN MATIÈRE DE RECHERCHE ET DÉVELOPPEMENT

Des travaux de recherche liés à des développements informatiques ont été réalisés. Sur la base de ces dépenses, un crédit impôt recherche (CIR) a été comptabilisé en 2024 au titre de l'exercice 2023 pour un montant de 110 k€.

INFORMATIONS SUR LES FILIALES

Chiffres des comptes sociaux en k€

SDPI (Société de Presse et d'Information) enregistre un résultat net bénéficiaire à + 7 k€, en diminution par rapport à 2023 de 764 k€, en raison de la dotation exceptionnelle de 860 k€ au titre de l'amortissement fiscal 39 bis.

Les résultats du sous-groupe SOPAREP – La République du Centre sont déficitaires.

Les activités publicitaires restent fragiles ne permettant pas à NR COMMUNICATION d'équilibrer ses comptes. L'aide commerciale accordée par le Groupe s'élève à 450 k€, en baisse de 325 k€ par rapport à 2023.

Les activités de PRESSE PORTAGE sont en augmentation par rapport à 2023.

~~L'activité de la télévision locale TOURAINE TELEVISION reste fragile, avec une augmentation de l'aide commerciale de 30 k€ par rapport à 2023.~~

PUZZLE CENTRE enregistre une reprise de son activité et bénéficie d'une aide commerciale de la part du Groupe de 355 k€ en diminution par rapport à 2023.

(k€)	Entités	Activités	% d'intérêt consolidé	C.A. 2024	C.A. 2023	Variations 2024/2023	Résultat net 2024	Dividendes versés à la NR en 2024
PRESSE	SDPI	Editeur Centre Presse	100,00%	3 265	3 425	-4,7%	7	0
	GROUPE SOPAREP (1)	Ensemble du groupe	28,69%	11 031	11 291	-2,3%	-71	0
	NR COMMUNICATION (2)	Publicité Groupe NR	100,00%	16 076	17 169	-6,4%	2	0
DISTRIBUTION	PRESSE PORTAGE	Portage journaux	100,00%	10 205	10 314	-1,1%	88	0
MULTIMEDIA	TOURAINE TELEVISION	Télévision locale	100,00%	623	655	-4,9%	-28	0
EVENEMENTIEL	PUZZLE CENTRE	Organisation salons et communication	100,00%	1 226	1 127	+8,8%	0	0
SERVICES NUMERIQUES	SORA LOGICIELS	Prestations informatiques	50,00%	758	418	+81,3%	-39	0
SCI	BASSES LANDES	Parts Sofinloire	100,00%	0	0	+0,0%	7	0
	A. DE MUSSET	Locaux NR Com Tours	100,00%	253	253	+0,0%	253	103
	CHÂTEAU-ST- MARTIN	sans activité	100,00%	0	0	+0,0%	4	0
	COUR DU CAPITOLE	Locaux Chateauroux	100,00%	134	123	+8,9%	66	0

(1) Les chiffres sont indiqués pour l'ensemble du Groupe à 100%

(2) Le chiffre d'affaires social de NR COMMUNICATION est diminué des ventes d'espaces compensées par les achats d'espaces intragroupe

COMPTES CONSOLIDÉS ET RÉSULTATS PAR ACTIVITÉ

Faits marquants et variation de périmètre

Le prix de vente des journaux “La Nouvelle République du Centre-Ouest” et “Centre Presse” a été porté de 1,30 € à 1,50 € à compter du 2 janvier 2024 pour la vente magasin et à compter du 1^{er} février 2024 pour la vente par abonnement. Les deux précédentes augmentations de prix dataient de mars 2020 et mai 2022.

Evènements postérieurs à la clôture

Aucun évènement significatif postérieur à la clôture de l'exercice clos le 31 décembre 2024 n'est à signaler.

Chiffre d'Affaires

Le chiffre d'affaires du Groupe est en augmentation de +1 %, avec 87 033 k€ contre 86 150 k€ en 2023.

L'activité de Presse quotidienne reste l'activité prépondérante du Groupe.

Chiffre d'affaires après élimination des mouvements inter sociétés				
(k€)	2024	2023	écart	Variation
Presse quotidienne	80 819	81 448	-629	-0,8%
Multimédia et divers	4 230	3 187	+1 043	+32,7%
Evènementiel	1 226	1 127	+99	+8,8%
Services numériques	758	388	+370	+95,4%
Total	87 033	86 150	+883	+1,0%

Résultats

Le résultat d'exploitation du Groupe est en augmentation de + 3 409 k€ et s'établit à 1 669 k€ contre - 1 740 k€ en 2023.

Ventilation des résultats				
(k€)	2024	2023	écart	Variation
Résultat d'exploitation avant amort. des EA	1 669	-1 740	+3 409	na
Résultat financier	786	514	+272	+52,9%
Résultat exceptionnel	-258	1 047	-1 305	na
Résultat net consolidé	1 891	-123	+2 014	na
Résultat net part du Groupe	1 913	-111	+2 024	na

Le résultat net consolidé reste essentiellement composé des résultats des activités de presse quotidienne papier des sociétés du Groupe.

Résultat d'exploitation par activité				
(k€)	2024	2023	écart	Variation
Presse quotidienne	1 448	-1 937	+3 385	na
Multimédia	-25	-13	-12	-92,3%
Evènementiel	24	26	-2	-7,7%
SCI	288	274	+14	+5,1%
Services numériques	-66	-109	+43	+39,4%
Total	1 669	-1 759	3 428	na

Contribution des activités au résultat net consolidé - part du Groupe				
	2024	2023	écart	Variation
Presse quotidienne	1 794	-223	+2 017	na
Multimédia	-28	7	-35	na
Evènementiel	-161	-193	+32	+16,6%
SCI	330	310	+20	+6,5%
Services numériques	-22	-12	-10	-83,3%
Résultat net part du Groupe	1 913	-111	+2 024	na

CONCLUSION

La Nouvelle République du Centre-Ouest fait toujours face à une baisse de sa diffusion, qui a été compensée par l'augmentation de tarif des quotidiens intervenue en janvier 2024. Cette augmentation explique la nette amélioration du résultat d'exploitation consolidé, étant donné que dans le même temps, les charges sont globalement stables.

Au cours de l'exercice, le Groupe a investi 1 M€ en immobilisations corporelles et incorporelles.

Le Groupe doit contrôler strictement les charges, compte tenu de la baisse du chiffre d'affaires prévue, en lien avec la diminution des ressources publicitaires et de la diffusion, pour ainsi sauvegarder la rentabilité de ses activités en 2025.

Au 31 décembre 2024, les fonds propres du Groupe s'établissent à 20 M€.

Les dettes financières du Groupe s'établissent à 3,9 M€.

La trésorerie du Groupe s'élève à 13,3 M€.

Le faible endettement doit permettre au Groupe de respecter toutes les échéances de 2025 et conserver une trésorerie excédentaire.

INFORMATIONS LÉGALES

1) Conventions réglementées

Les différentes conventions réglementées qui font l'objet du rapport spécial des Commissaires aux comptes dont il va vous être donné lecture, conformément aux dispositions des articles L.225-86 à L.225-88-1 du Code de commerce, ont été examinées par le Conseil de Surveillance.

2) Participation des salariés au capital

Nous vous indiquons, ci-après, l'état de la participation des salariés au capital social de la société au dernier jour de l'exercice, soit le 31 décembre 2024 :

- la participation des salariés est de 2,93 % au titre de la participation individuelle.
- Les salariés ne détiennent aucune action au titre de la participation collective.

Nous vous rappelons que depuis la modification des statuts, il n'y a plus d'actions réservées aux salariés.

3) Rémunération du Conseil de Surveillance

Vous voudrez bien statuer sur le montant global de la rémunération allouée au Conseil de Surveillance pour l'exercice en cours, que nous vous proposons de fixer pour l'exercice 2025 à 49 762 €.

INFORMATIONS PARTICULIÈRES

Conformément aux articles L. 233-29 et 233-30 du Code de commerce, nous vous informons qu'aucune aliénation d'actions de la Société n'a été réalisée au cours du dernier exercice par application des dispositions relatives aux participations réciproques ou croisées.

Dans le respect de l'article 441-6-1 du Code de commerce vous trouverez, ci-après, les informations sur les délais de paiement de nos fournisseurs et de nos clients telles que définies à l'article D. 441-4-I du Code de commerce et présentées selon le modèle de tableau prévu par l'arrêté du 20 mars 2017.

Article D. 441 I. - 1° du Code de commerce : Factures <u>recues</u> non réglées à la date de clôture de l'exercice dont le terme est échu						Article D. 441 I. - 2° du Code de commerce : Factures <u>émises</u> non réglées à la date de clôture de l'exercice dont le terme est échu					
0 jour (indicatif)	1 à 30 jours	31 à 60 jours	61 à 90 jours	91 jours et plus	Total (1 jour et plus)	0 jour (indicatif)	1 à 30 jours	31 à 60 jours	61 à 90 jours	91 jours et plus	Total (1 jour et plus)
(A) Tranche de retard de paiement											
Nombre de factures concernées					113						750
Montant total TTC des factures concernées en k€	151	37	3	1	192	142	31	7	74		254
Pourcentage du montant TTC total des achats de l'exercice	0.32%	0.08%	0.01%	0.00%	0.41%						
Pourcentage du chiffre d'affaires de l'exercice TTC						0.19%	0.04%	0.01%	0.10%	0.34%	
(B) Factures exclues du (A) relatives à des dettes et créances litigieuses ou non comptabilisées											
Nombre de factures exclues				17							
Montant total TTC des factures exclues en k€				247							
(C) Délais de paiement de référence utilisés (contractuel ou délai légal - article L. 441-6 ou article L. 443-1 du Code de commerce)¹											
Délais de paiement utilisés pour le calcul des retards de paiement	- Délais contractuels : - Délais légaux : 45 jours fin de mois					- Délais contractuels : abonnements - paiement comptant - dépositaires - de 11 jours à 30 jours - Délais légaux : autres facturations - 45 jours fin de mois					

Afin de nous conformer aux dispositions de l'article 243 du Code général des impôts, nous vous rappelons qu'aucune distribution de dividendes n'a été effectuée au cours des trois derniers exercices.

Nous vous informons enfin qu'au cours de l'exercice, La Nouvelle République du Centre-Ouest n'a pas pris de participation.

Sont annexés au rapport de gestion, les résolutions du ressort de l'Assemblée Générale Ordinaire, ainsi que le tableau des résultats des cinq derniers exercices.

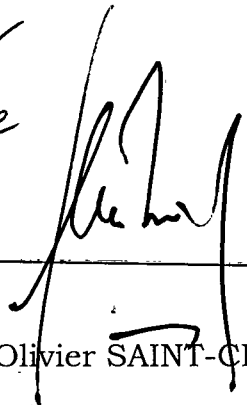
RAPPORT SUR LE GOUVERNEMENT D'ENTREPRISE

En application de l'article L. 225-68 du Code de commerce, vous trouverez en annexe au présent rapport de gestion, le rapport du Conseil de Surveillance sur le gouvernement d'entreprise contenant toutes les informations requises par la réglementation en vigueur.

Tours, le 19 mai 2025

Pour le Directoire, Le Président,

*Certifié
Conforme*


Olivier SAINT-CRICQ

